

SION - ☎ (027) 2 19 05 et 2 31 25
Compte de chèques post. Ilc 5111
Adminstr., Rédaction, Pré-Fleuri 11

Règle des annonces : Publicitas sa
Sion, av. du Midi 8, tél (027) 2 44 22
Agences en Suisse et à l'étranger

Organe officiel de l'Association
valais. de football et d'athlétisme

L'abonnement est payable à l'avance.
Il se renouvelle facilement pour une
nouvelle période d'une année et ainsi
de suite, sauf révocation écrite par
l'abonné un mois avant l'échéance qui
est fixée au 31 décembre de chaque
année.

Feuille d'Avis du Valais

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

La femme chic
choisit...



Rue des Remparts SION
P 107-1 S

On prévoyait une récolte record de 13 millions de kg. d'abricots dans le «Jardin du Valais». Plus de 100 propriétés touchées par le «mal mystérieux»

Plus de 2 millions de kg. d'abricots perdus S'agit-il de gel d'hiver ou de pollution de l'air ?

Les flonflons d'une musique as-
sourdissante nous accueillent dans la
région de Saxon et nous tiennent
compagnie jusqu'à Martigny.

Ce n'est pas cet aspect des choses
qui nous met, au début de ce jeudi
après-midi, dans l'ambiance du désas-
tre dont parlait le matin notre
journal, en primeur.

Il est vrai qu'en empruntant la
route cantonale, nous nous trouvions
imbriqué malgré nous à la caravane
publicitaire accompagnant les cou-
reurs du Tour de Romandie.

Des jardins, on voyait surgir des
hommes et des femmes, des enfants
surtout qui venaient applaudir des
coureurs dont ils ne connaissaient
pas le nom, bien sûr ; mais ils le
faisaient en manifestant une joie vi-
sible, en criant des mots d'encoura-
gement, par esprit de solidarité de-
vant l'effort du muscle. Eux, les cy-
clistes, passaient, crottés, trempés, car
il pleuvait. Mais ils ignoraient, en
traversant le Jardin du Valais, l'Eden
de la Suisse, que, dans cette région,
on vivait des heures douloureuses,
sans quoi les coureurs eussent adres-
sé à ces spectateurs-là un signe ami-
cal de sympathie.

Cette région, nous l'avons visitée
hier de part en part. Le spectacle en
est affligeant.

Un premier reportage a informé
nos lecteurs du drame qui se jouait
entre Charrat et Saxon. On a dit que
les dégâts aux propriétés du verger
valaisan prenaient des proportions
graves.

C'est exact. Nos reporters n'ont
pas brossé un tableau plus noir qu'il
n'est en réalité.

En moins d'un tour d'horloge, la
situation s'est aggravée et elle empi-
re au fil des heures qui passent.

Le fléau s'étend et on sait pas
quoi faire, nous dit un producteur
accablé en nous voyant arriver, avant
même que nous lui posions une ques-
tion.

— C'est grave, chez vous ?

— Dans ce coin, à part un ou deux
abricotiers, tout est foutu.

Ah ! celui-ci, s'il pouvait le faire,

il pleurerait. Mais il casse une bran-
che, nous la tend et s'en va, le dos
courbé.

Ce que nous dit M. Félix Carruzzo

Nous nous trouvons au bureau de
l'Union valaisanne pour la vente des
fruits et légumes, à Saxon : deux
journalistes, un radio-reporter. Ai-
mablement accueillis par la secré-
taire de l'Office central et par M. De-
nis Oberson, tous deux consternés de-
vant le désastre dont ils connaissent
l'ampleur, nous notons quelques ren-
seignements préliminaires en atten-
dant l'arrivée de M. Félix Carruzzo,
directeur, parti en tournée d'inspec-
tion. Cheveux en bataille, M. Carruz-
zo pénètre dans le bureau au moment
où nous posons des questions égale-
ment à M. Jean Julien, ingénieur-
agronome, chargé de l'étude des causes
du dépérissement de l'abricotier,
rattaché à la Station d'arboriculture,
d'horticulture et de cultures marai-
chères dont le chef est M. Cyprien
Michelet. M. Julien attendait, lui aus-
si, M. Carruzzo pour discuter du «mal
mystérieux» qui décime les arbres
fruitiers ces jours-ci. L'inquiétude est
profonde. Elle se lit sur tous les vi-
sages et celui de M. Carruzzo en por-
te les marques.

— A Ardon, à Chamason et à Rid-
des aussi il y a de la casse, nous dit
d'emblée M. Carruzzo.

— De quand datent les premières
observations ?

— Du 26 avril. Un propriétaire do-
micilié à Martigny alertait, ce jour-
là, M. Cyprien Michelet. Un autre
l'a fait il y a quelques jours depuis
Charrat. L'Union en a été nanantie hier
matin par un producteur disant :
« Vous pouvez tout arrêter... il n'y a
plus de soucis à se faire pour la ré-
colte ni pour la vente des abricots...
Tous les arbres ont péri ». En vérité,
on ne peut pas encore déterminer
exactement l'importance des dégâts
ni des pertes absolues ou temporaires,
précise M. Carruzzo.

— Est-ce vraiment très grave ?

— Plus qu'on ne le supposait hier,

notamment depuis la voie ferrée jus-
qu'au bas du coteau entre Saxon et
Charrat ; même constatation ci et là
aux îles de Chamason.

— Combien de propriétés sont tou-
chées ?

— Plus d'une centaine.

— A combien de kilos peut-on déjà
estimer la perte de récolte d'abricots ?

— On ne peut faire qu'une très
vague estimation pour l'instant, mais
on peut penser que la perte oscille
autour de deux millions de kilos
uniquement pour les abricots. Mais
des pommiers et des poiriers sont
également atteints en quantités moins
importantes, mais appréciables quand
même. Des pins sylvestres sont aussi
en piteux état sinon détruits. En ce
moment, les indices démontrent un
signe d'affaiblissement des arbres qui
s'accroît.

— Quels sont ces indices ?

— Le jaunissement du feuillage.
La feuille se ratatine, flétrit, puis
elle sèche.

— Et pourtant, les promesses étaient
belles...

— Bien sûr qu'elles l'étaient. Les
arbres avaient magnifiquement fleuri,
la fécondation avait été excellente.
Il y avait effectivement promesses
d'une toute belle récolte. Selon la
floraison — en dehors d'une attaque
de gel encore possible — on s'atten-
dait à une récolte record.

— Qu'entendez-vous par là, en chif-
fres ?

— En 1961, on battait déjà un ré-
cord avec une récolte d'abricots de
11 millions de kilos. En 1962, il n'y en
eut que 3 millions. En 1963, on pouvait
espérer une récolte de 12 à 13 mil-
lions de kilos.

— Quelles sont les causes de ce
désastre ? On a parlé d'un « phé-
nomène étrange »...

— Ce « phénomène » pourrait bien
être le « gel d'hiver », ni plus ni
moins, j'en ai bien peur. Mais c'est
une opinion très personnelle. On ras-
semble en ce moment tous les indices.
A noter qu'en dehors du « gel d'hiver »,
il n'y a pas eu d'attaques du
« gel printanier »... Est-ce que le
système racinaire des arbres est at-
teint ? Ça, nous ne le savons pas en-
core.

— Est-ce que l'économie de la ré-
gion Charrat-Saxon est en péril ?

— Il est certain qu'elle va en souf-
frir sérieusement. Il faut encore sa-
voir jusqu'où vont s'étendre les dé-
gâts en plaine, car le coteau n'est
absolument pas touché.

— Est-ce la récolte qui est perdue
ou bien les arbres qui sont anéantis ?

— Je crains bien que les arbres
soient complètement anéantis dans de
nombreuses propriétés si le système
racinaire est atteint. Et on dit qu'il
l'est, bien que nous n'en ayons pas
encore la preuve formelle. Quoiqu'il
en soit, c'est de plus en plus vilain.
Dans quelques jours, nous saurons à
quoi nous en tenir, d'autant plus que
la chaleur fera évoluer le mal.

— Que fait-on pour le combattre ?

— Certains se sont mis à traiter
les arbres d'une manière empirique,
évidemment. D'autres font des traite-
ments au pal. On étudie les réactions
des arbres. On veut voir s'il ne s'agit
pas d'un arrêt de sève momentanée.

— Cette « catastrophe » peut-elle
ruiner des producteurs ?

— On ne peut rien dire, rien af-
firmer. En principe, personne ne vit
uniquement du produit de la récolte
des abricots de plaine. Mais si le ca-
pital-arbre est détruit, cela peut de-
venir tragique pour certains proprié-
taires. La réaction générale, pour
l'instant, est celle-ci : « Pourvu qu'on
puisse sauver les arbres ! » Car, au
sujet de la récolte, dans plusieurs
secteurs, on ne se fait plus d'illusion.
Elle est anéantie en ce qui concerne
les abricots ; elle est fortement com-
promise pour les pommes et les poi-
res.



Un des ouvriers de M. Sauthier, de Saxon, n'en revient pas. Que faire devant
une telle catastrophe ? On voit ici un pommier sur basse tige, qui, il y a
quelques jours, était garni de feuilles et de fleurs, paraître dénudé comme au
beau milieu de l'hiver.

(Photo Schmid)

— Les fraises sont-elles victimes du
même « phénomène » ?

— Les fraisières, en plaine, ont
souffert du gel. Disons carrément que
la fraise a mal « démarré ». Beau-
coup de plantes sont mortes en plein
hiver, probablement asphyxiées par
l'eau gelée trop longtemps. En mon-
tagne, la protection fut meilleure.

— Nous parlons de « gel d'hiver »,
de « phénomène » depuis un mo-
ment. Ne pense-t-on pas à un « élé-
ment extérieur » comme la pollution
de l'air, par exemple ?

— On a aussi parlé de « terre em-
poisonnée ». On parle beaucoup. Tout
est possible. Mais je me demande, de
plus en plus, si le « gel d'hiver »
n'est pas à l'origine de ce désastre.

Les premières mesures que l'on prend

— Quelles sont les mesures prises
jusqu'ici contre le « fléau » ?

— Monsieur le préfet de Martigny
a demandé au Gouvernement de pren-
dre les mesures pour déceler l'origi-
ne du mal et pour en atténuer les
effets. Tout de suite, on a fait appel
à des experts. On a remis en action
la Commission intercantonale contre
la pollution de l'air, la même qui a
fonctionné pour les Raffineries du
Rhône, plus une autre commission
d'expertise, constituée aujourd'hui.

Dès lundi prochain, la Station can-
tonale d'arboriculture établira sur une
carte la dispersion du fléau. Il est
également prévu d'organiser la taxa-
tion officielle des dégâts. On va par-
tout. On regarde. On constate. On
enquête.

Un spectacle vraiment désolant

C'est bien celui qui s'offre à nous
orsque nous traversons de vastes
propriétés plantées d'arbres aux feuil-
les déjà rabougries, tordues par une
sorte de brûlure, recroquevillées, noir-

cies. Par ci par là un abricotier a
conservé un feuillage vert splendide.
Va-t-il survivre ? On se pose la ques-
tion. Chez Kramer, deux hectares sont
la proie du fléau. C'est fini. Tout est
mort, semble-t-il. Chez Cretton, c'est
grave aussi. Ça l'est également pour
beaucoup de petits producteurs com-
me pour de grosses entreprises fami-
liales fortement touchées.

Cette épreuve est pénible. Elle sera
dure à supporter, car on prévoit, ré-
pétons-le, une nette aggravation de
la situation. Et cela, d'heure en heure.

Du côté de la Gîte, ce sont des pins
que l'on voit, comme si un incendie
avait fait rage dans le coin. Ils sont
« rouillés » par le mal.

Chose curieuse, des lilacées — no-
tamment des colchiques — ont aussi
été anéanties par le fléau au sujet
duquel nous nous entretenons main-
tenant à Charrat.

Ce que l'on dit à Charrat

Nous sommes en ce moment avec
M. Martien Cretton, président, M.
Léon Cretton, vice-président et M.
Paul Gay, conseiller, de la commune
de Charrat, ainsi qu'avec M. Cyprien
Michelet, chef de la Station d'arbo-
riculture et professeur à l'Ecole can-
tonale d'agriculture, M. Jean Julien
et M. Carruzzo.

M. Julien. — Je n'a jamais vu au-
tant de dégâts.

M. Michelet. — La situation a for-
tement empiré depuis hier.

M. Julien. — C'est chaque jour plus
vilain, en effet. On dirait que des
chiffons pendent au bout des bran-
ches. A côté d'arbres encore en bon
état, on voit des arbres anéantis.

M. Martien Cretton. — Dans la ré-
gion de Charrat, c'est très « mou-
cheté ».

M. Michelet. — A Saxon, la zone
« infectée » est moins étendue mais

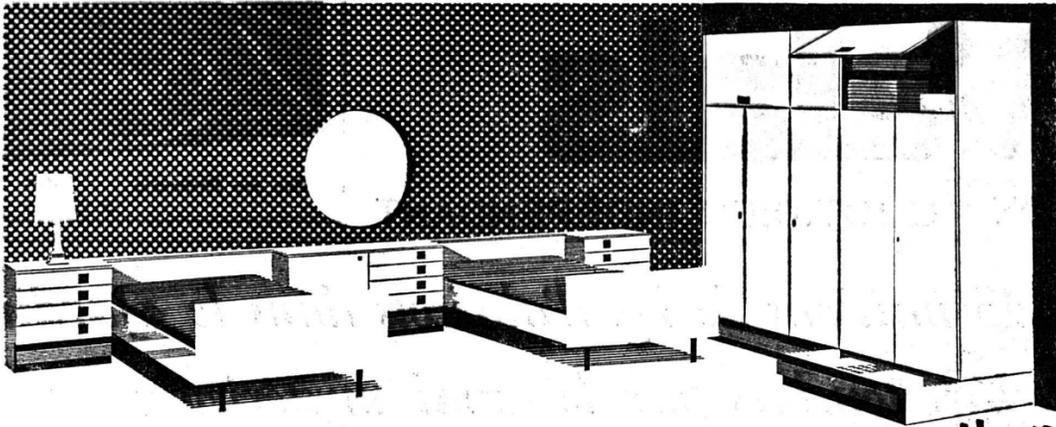
(Suite pag. 13.)

F.-Gérard Gessler.



Aspect désolant d'un verger d'abricotiers entre Charrat et Saxon. Les arbres
n'ont presque plus de feuilles et ont perdu toutes les fleurs qui s'y trouvaient,
asséchées et littéralement brûlées par le mal mystérieux
(Photo Schmid)

BEDO - une chambre à coucher dans le style de notre temps



Nouveau!

Musterring a créé ce modèle BEDO en considérant que la chambre à coucher moderne doit répondre à de nouvelles exigences: confort, armoires spacieuses, utilisation maximum de l'espace disponible.

Ce modèle est exécuté en bouleau clair mat, aux contrastes harmonieux des teintes. (Sur demande, il est également livrable en d'autres bois). Remarquez que tous les socles des armoires et des commodes contiennent de vastes tiroirs.

Toutes les combinaisons sont possibles: un lit, grand lit, deux lits jumeaux ou séparés, armoire à 2, 3, 4 ou 5 portes, commodes selon vos besoins.

L'exécution standard avec armoire à 4 portes coûte Fr. 2'680.-. Venez nous voir à la prochaine occasion!



A. Gertschen FILS S.A.
FABRIQUE DE MEUBLES ET AGENCEMENTS INTERIEURS
BRÛLE - SUICHERS - A - MARTIGNY



Débarrassez les vignes des araignées rouges
Phenkapton Geigy-Action en profondeur et de durée. Moment du traitement: lorsque les pousses ont 5 cm.



J. R. Geigy S.A., Bâle

DEMONSTRATION

VENDREDI - SAMEDI

"CG8"

aux 8 avantages

brille - imperméabilise - économise - bonne odeur - polissage inutile - repousse la saleté - ne glisse pas - garantie

Constantin
fils s.a. sion

Rue de Lausanne

P 69-48 S

GRAINES DE CAROTTES

Notre grande spécialité:

Nantaise améliorée, sélection B.N., qualité maraichère haut rendement, régularité.

Tip-Top

Sélection de Nantaise hollandaise. Développement très régulier. Excellente dans de bons terrains maraichers.



B. NEURY SAXON
GRAINES EN GROS
Tél. (026) 6 23 63

Nombreux dépositaires en Valais

P 132-7 S



ŠKODA

marque de tradition, de qualité et de sécurité



— Garantie 1 année ou 100,000 km —

Examinez et comparez

QUALITE

SOLIDITE

ECONOMIE

PRIX



Moteur Skoda 706

Diesel 6 cyl., injection directe, 175 CV à 1900 tours/minute.

Skoda 706 RTS 1 - basculeur

blocage différentiel - 16 tonnes, CHASSIS et CABINE, Fr. 52.580.-

Skoda 706 RT - pont fixe

cabine pour 4 personnes, - 16 tonnes, CHASSIS et CABINE, Fr. 49.680.-

Skoda 706 RTTN - pour semi-remorque

cabine pour 4 personnes - 30 tonnes, blocage différentiel - plaque pivot, CHASSIS et CABINE, Fr. 47.800.-

Livrable tout de suite. Important stock de pièces détachées.

Agences:

VALAIS - VAUD - GENEVE: R. Gailloud, Garage des Mosses, Aigle, Tél. (025) 2 27 55.

VALAIS sous-agence: R. Huber, Garage du Lac, St. Léonard, Tél. (027) 4 41 46.

AGENCE GÉNÉRALE POUR LA SUISSE: ECOSA-IMPORT S.A., Locarno. Tél. (093) 7 74 62.

Au terme de la première étape du Tour de Romandie Genève - Villars Beaufrère (Fr) bat Soler (Esp) au sprint

Robert Hagmann, le premier des Suisses est à trois minutes 30

Cinquante concurrents, répartis en dix équipes, ont pris le départ de la première étape, Genève - Villars, du 17e Tour de Romandie. Après plusieurs jours de beau temps, la pluie a fait son apparition et a accompagné les coureurs sur presque la totalité des 196 kilomètres du parcours, à l'exception de la boucle sur le territoire valaisan, où les concurrents durent lutter contre un fort vent contraire. La pluie et le vent ont rendu la course très pénible.

marés un Tour d'Espagne, parvenaient à lâcher tout le monde. Leur avance, qui était de 1 20 à Morges (km 48), augmentait progressivement pour atteindre 2 45 au passage à Vevey (km 76). Après St-Maurice, dans la côte de la Rasse, les Italiens Carlesi et Fontana et le Français Beaufrère se lançaient à la poursuite des hommes de tête, qu'ils rejoignaient à Martigny (km 133), où était situé le contrôle de ravitaillement.

Soler laisse tout le monde mais...

Après le passage à Saxon, dans le retour sur St-Maurice, le gros peloton, en raison du vent contraire, se scindait en plusieurs groupes. Au 175e km, les cinq leaders étaient rattrapés par les Français Grunenwald et Meysenq et le Belge Bocklandt. A

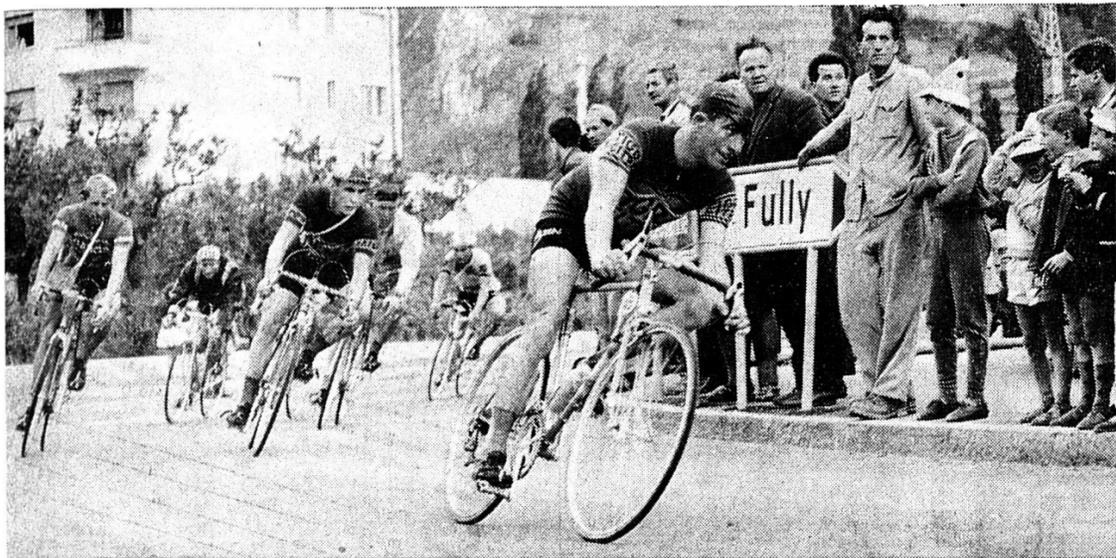
Le groupe des 5 échappés se forme

(km 23), les deux Suisses Gimmi et Biolley tentaient leur chance mais ils étaient rejoints après une douzaine de kilomètres. A la sortie de Rolle (km 35), l'Italien Guido de Rosso, vainqueur l'an dernier, et l'Espagnol Angelo Soler, qui compte à son pal-

Dès le départ de Genève, plusieurs tentatives d'échappées se produisirent mais, à chaque fois, le peloton revenait sur les fuyards. A Nyon



L'Italien Carlo Azzini paraît peu rassuré entre les deux coureurs bien connus, le Français Jo Velly (en tête) et Federico Bahamontès (derrière). (Photo Schmid)



En arrivant à Martigny, à la bifurcation sur Fully, le Français Grunenwald et le Belge Brocklandt qui avaient rejoint les 5 échappés ont pris la tête du groupe. L'on remarque également que les spectateurs suivent attentivement le passage des « vedettes de la route ». (Photo Schmid)

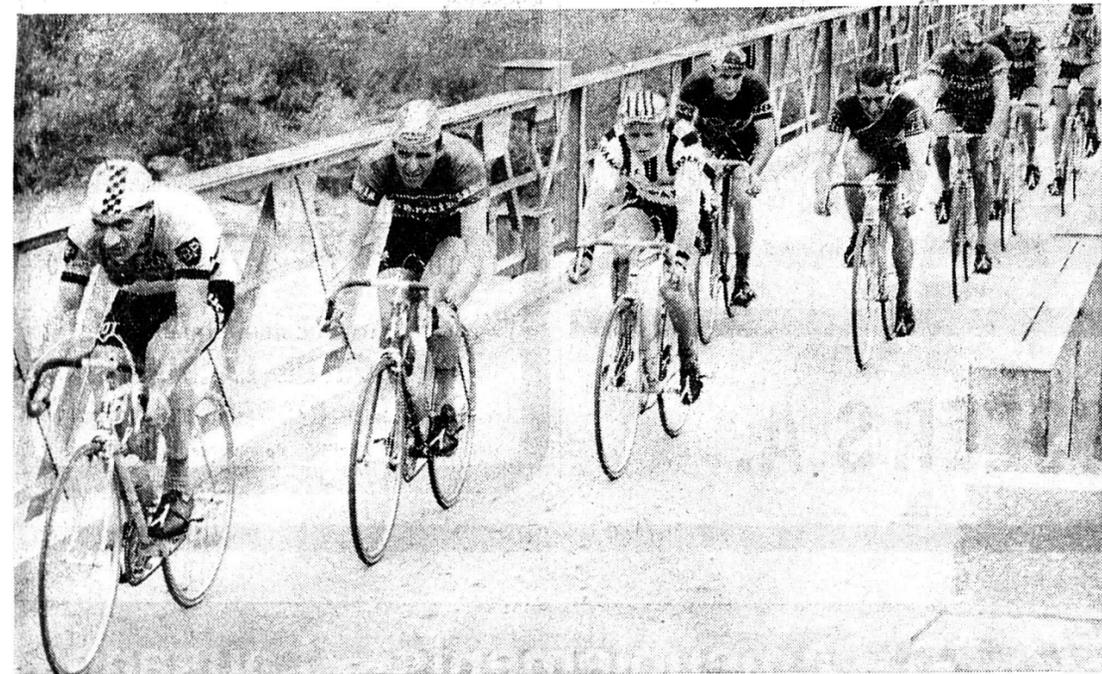
leur tour, le Français Mastrotto et le Suisse Binggeli revenaient sur les hommes de tête, peu après Bex. Dans la montée sur Villars, l'Espagnol Soler lâchait successivement ses neuf compagnons et, après 4 kilomètres d'ascension, se trouvait seul en tête. Dans les derniers lacets, le Français Beaufrère revenait sur l'Espagnol, qu'il battait au sprint, endossant le maillot de leader.

Hagmann le meilleur Suisse

Derrière Beaufrère, qui s'était déjà signalé comme grimpeur en franchissant détaché les cols pyrénéens lors du Tour de l'Avenir 1961, et Soler, le Belge Willy Bocklandt prenait la troisième place. L'Espagnol Federico Bahamontès, victime d'une chute dans la descente de la côte de la Rasse, terminait quatrième au terme d'un bel effort au cours duquel il remontait tout le peloton dans la montée sur Villars. De son côté, René Binggeli, qui au bas de l'ultime côte faisait partie du groupe de tête, devait concéder près de cinq minutes au vainqueur et se classait finalement au 19e rang. Le premier Suisse, le Soleurois Robert Hagmann, prenait la 10e place à plus de trois minutes de Beaufrère.

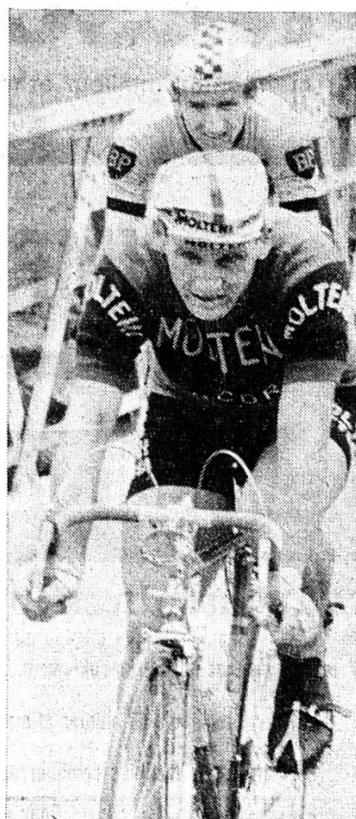
VOICI LE CLASSEMENT DE LA PREMIERE ETAPE, GENÈVE-VILLARS (196 km.), DU TOUR DE ROMANDIE :

1. Bernard Beaufrère (Fr) les 196 km. en 5 h. 17' 55" (moyenne 36 km. 900) - 2. Angelo Soler (Esp) même temps - 3. Willy Bocklandt (Be) 5 h. 18 55 - 4. Federico Bahamontès (Esp) 5 h. 19 02 - 5. Marino Fontana (It) même temps - 6. Raymond Meysenq (Fr) 5 h. 20 25 - 7. Raymond Mastrotto (Fr) 5 h. 20 44 - 8. Guido de Rosso (It) 5 h. 21 05 - 9. Joseph Velly (Fr) même temps - 10. Robert Hagmann (S) 5 h. 21 25 - 11. Rosa (Esp) 5 h. 21 57 - 12. Neri (It) 5 h. 22 30 - 13. Benedetti (It) 5 h. 22 40 - 14. Ballelli (It) - 15. Grunenwald (Fr) même temps - 16. Dubach (S) 5 h. 22 48 - 17. Carlesi (It) 5 h. 32 20 - 18. Sartore (It) 5 h. 23 29 - 19. Binggeli (S) 5 h. 23 52 - 20. Villiger (S) 5 h. 24 12 - 21. Brandts (Be) 5 h. 25 19 - 22. Rohrbach (Fr) - 23. Haeblerli (S) - 24. Gaul (Lux. - 25. Blanc (S) - 26. Dotto (Fr) - 27. Enzo Moser (It) tous même temps - 28. Sch. Midiger (S) 5 h. 26 15 - 29. Crinnion (Irl) 5 h. 27 58 - 30. Baldasseroni (Fr) 5 h. 27 40 - 31. Gimmi (S) 5 h. 27 58 - 32. Cerrato (It) 5 h. 28 23 - 33. Maurer (S) même temps - 34. Joliat (S) 5 h. 29 11 - 35. Gentina (It) 5 h. 29 21 - 36. Defilippis (It) - 37. Falaschi (It) - 38. Bouquet (Be) même temps - 39. Bongioni (It) 5 h. 30 36 - 40. Lach (Fr) 5 h. 31 22 - 41. Heeb (Lie) - 42. Ferri (Fr) même temps - 43. Frischknecht (S) 5 h. 32 05 - 44. Venturelli (It) 5 h. 32 54 - 45. Biolley (S) 5 h. 33 05 - 46. Hintermueller (S) 5 h. 38 37 - 47. Weber (S) 5 h. 39 59 - 48. Zamperioli (It) 5 h. 41 43 - 49. Girard (S) 5 h. 44 58.



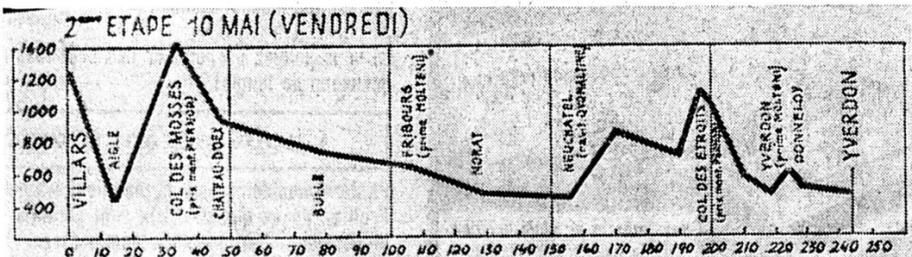
Voici le deuxième peloton qui chasse à la poursuite des échappés. Le Français Raymond Mastrotto mène devant les Suisses René Binggeli et Kurt Gimmi. Puis l'on reconnaît encore dans l'ordre le Belge Willy Brocklandt et le Français J.-L. Grunenwald. (Photo Schmid)

Avant de le « croquer » il le couve



A l'intérieur du groupe des 5 échappés, le Français Bernard Beaufrère (derrière), calquait sa course sur celle du vainqueur de l'an dernier, l'Italien De Rosso (devant). (Photo Schmid)

L'étape d'aujourd'hui: Villars-Yverdon, 244 km.



POUR TOUS

dote le prix Inter-Markes du tour de Romandie

P 68 X

DIMANCHE

12 MAI

Pour la Fête des Mères

je lui offrirai des fleurs

Le parcours du Tour de Suisse

La commission du Tour de Suisse du S.R.B. vient de publier le parcours définitif de la grande épreuve Helvétique, qui se disputera sur sept étapes du 13 au 19 juin prochain.

Voici le parcours :

1re étape (13 juin) : Zurich-St-Gall (174 km) : Zurich, Uster, Pfäeffikon, Winterthur, Diessenhofen, Liebenfels (Grand Prix de la montagne), Weinfelden (ravitaillage), Amriswil, St-Gall, Engelburg, Kronbuehl, St-Gall.

2me étape (14 juin), St-Gall-Celerina (175 km) : St-Gall, Heiden, Berneck, Alstetten, Schaan, Vaduz, Lanquart (ravitaillage), Coire, Lenzerheide (GP de la Montagne), Tiefenkastel, Albula (GP de la montagne), Celerina.

3me étape (15 juin), Celerina-Lugano. — Premier tronçon : Celerina, Maloja, Menaggio, Croce GP de la montagne, Porlezza, Lugano (130 km) — Deuxième tronçon : Lugano, Pregassona, Davesco, Lugano (à couvrir 8 fois : 73 km.).

4me étape (16 juin), Mendrisio-Varese contre la montre (38 km 400) : Mendrisio, Porto Ceresio, Varese.

5me étape (17 juin), Varese/Intra - Les Diablerets (240 km) : Varese, Laveno/Intra (départ réel), Domodossola, col du Simplon (GP de la montagne), Brigue (ravit.), Sion, Martigny, Aigle, Les Diablerets.

6me étape (18 juin), Les Diablerets-Berthoud (200 km) : Les Diablerets, Col du Pillon (GP de la montagne), Gstaad, Château d'Oex, Bulle (ravit.), Riaz, Plaffien, Gurnigel (GP de la montagne), Riggisberg, Konolfingen, Worb, Berthoud.

7me étape (19 juin), Berthoud-Bremgarten (185 km) : Berthoud, Herzogenbuchsee, Balsthal, Passwang (GP de la montagne), Sissach, Gelterkinden (ravit.), Saalhoeh (GP de la montagne), Aarau, Lenzbourg, Wohlen, Muri, Sins, Knonau, Bremgarten.

Tour d'Espagne

Voici le classement de la 9e étape, Pampelune - Saragosse (180 km.) du Tour d'Espagne :

1. Roger Baens (Be) 3 h. 56 20 (avec bonification 3 h. 55 20) ; 2. Bono (It) même temps (avec bonification 3 h. 55 50) ; 3. Maliepaard (Ho) 3 h. 59 11 ; 4. Segu (Esp) ; 5. Aerenhouts (Be) ; 6. van Geneugden (Be) ; 7. Suarez (Esp) ; 8. Barutia (Esp) ; 9. Lauwens (Be), puis tout le peloton dans le même temps que Maliepaard.

Classement général :

1. Jacques Anquetil (Fr) 39 h. 19 13 ; 2. Colmenarejo (Esp) 39 h. 21 17 ; 3. Perez Frances (Esp) 39 h. 21 25 ; 4. Barutia (Esp) 39 h. 22 19 ; 5. Maliepaard (Ho) 39 h. 22 38 ; 6. Pacheco (Esp) 39 h. 23 26 ; 7. Manzanogue (Esp) 39 h. 24 35 ; 8. Gabica (Esp) même temps.

Quatre Jours de Dunkerque

Voici le classement de la seconde étape, Valenciennes - Dunkerque (190 km.) des Quatre Jours de Dunkerque :

1. Lelangue (Be) 5 h. 15 18 ; 2. Cazala (Fr) ; 3. Geldermans (Ho) même temps ; 4. Beheydt (Be) 5 h. 15 49 ; 5. Minier (It) ; 6. Rosa (Be) ; 7. Everaert (Fr) ; 8. Ongnae (Be) ; 9. W. Altig (Al) ; 10. de Cabooter (Be) ; 11. Thonin (Fr) ; 12. Simpson (GB) ; 13. van Woensel (Be) ; 14. Babini (Be) et tout le peloton dans le même temps que Beheydt.

Championnat suisse de groupes Valais central

Cette intéressante compétition de tir réunissait, les 4 et 5 mai écoulés, les tireurs de 16 sociétés de tir du Valais central (région Sierrre exceptée). Au total 52 groupes l'animent dont le 50%, soit 26 groupes, étaient éliminés au cours de ce premier tour éliminatoire qui enregistra de forts beaux résultats et une sensible amélioration sur les années précédentes.

Parfaitement organisé par la Cible de Sion, en même temps que le concours individuel à 300 m. sous la surveillance de M. André Luisier, du Comité cantonal des tireurs valaisans, voici le classement des groupes et la désignation de ceux restant qualifiés pour le 2ème tour éliminatoire qui se disputera les 18 et 19 mai prochain à Sierrre :

1. Sion Cible « Tourbillon »	pts 451
2. Lens I	436
3. Vétroz « Dôle »	431
4. Sion Asso « Sans-souci »	428
5. Sion Cible « Planta »	425
6. Vétroz « Goron »	423-93
7. Grimisuat	423-92
8. Chamoson II	422
9. Sion Cible « Vatière »	418
10. Sion Asso « les Alpains »	417
11. Sion Cible « Majorie »	415
12. Praz-Jean Fougères I	411
13. Chamoson I	408-90
14. Nendaz III	408-88
15. Sion Asso « les conquérants »	407
16. St. Martin I	406
17. Sion Cible « Rhône »	405
18. Sion Cible « Sionne »	404
19. Uvrier I	403
20. Savièse I	402
21. Lens II	401
22. St. Martin II	400-90
23. St. Léonard I	400-87
24. Sion Cible « Thyon »	396

Le HC Viège a cherché un successeur au président Kuonen

Hier soir, la première équipe du HC Viège et son comité incorporé, se sont réunis pour une prise de contact en vue d'une éventuelle succession au sein du club du président Kuonen qui sera proposé à d'autres fonctions à l'assemblée de juin à Berne de la Ligue suisse de hockey sur glace.

Le nouveau président du HC Viège sera probablement choisi parmi les membres du comité actuel. Il semble que le choix se porterait sur le Dr Zen-Ruffinen Anton.

De son côté, le caissier Walker, après plus de 10 ans de collaboration, sera relevé de ses fonctions.

En ce qui concerne les contacts pris avec la Tchécoslovaquie en vue de trouver un entraîneur, une réponse négative est parvenue au comité. Il faudra donc chercher ailleurs.

MM.

Avant la Journée officielle des vétérans tireurs

Ainsi que notre journal l'a déjà annoncé, la Journée officielle de nos vétérans tireurs aura lieu le jeudi 23 mai (jour de la fête de l'Ascension), à Collombey-Muraz (Bas-Valais).

Le programme en est le suivant :
6 h. 30 : ouverture du stand.
6 h. 30 à 11 h. : tirs au stand de Collombey.

11 h. : office divin au stand de Collombey suivi du vin d'honneur et du cortège.

13 h. : banquet au café de l'Union à Muraz.

14 h. 30 : assemblée générale au même local : ordre du jour statutaire avec renouvellement du comité. Proclamation des résultats. Remise des prix. Remise de la médaille et du diplôme de vétéran d'honneur à un membre.

Promotion et relégation...

LIGUE NATIONALE B

Le club totalisant le plus grand nombre de points sera sacré champion suisse de la ligue nationale B et sera promu en LNA de même que la deuxième équipe classée. Les deux dernières équipes de la LNB seront reléguées en première ligue. Si des matches d'appui doivent se jouer soit pour désigner les équipes promues ou les équipes reléguées, les modalités de ces matches sont exactement les mêmes que pour la LNA.

Après avoir rappelé les modalités des finales et matches d'appui de la LNA et de la LNB, nous arrivons à la troisième catégorie de jeu, soit à

LA PREMIERE LIGUE

Nous avons, cette saison, en première ligue, 3 groupes formés chacun par 13 équipes. A la fin du championnat, les deux équipes classées dernières dans chacun des groupes seront reléguées en 2e ligue alors que les clubs classés au premier rang dans chacun des 3 groupes disputent une poule pour la désignation des deux équipes qui joueront la saison prochaine en LNB.

Si deux équipes sont à égalité de points en tête ou en queue de leur groupe, il y aura match d'appui sur terrain neutre avec prolongations éventuelles de 2 fois 15 minutes. Si le résultat est toujours nul après les prolongations, le match sera rejoué selon les mêmes règles. En cas de nouvelle égalité, il sera tenu compte de la différence des buts marqués et reçus en championnat. Si l'égalité subsiste, le sort décidera.

En ce qui concerne les trois champions de groupe, ceux-ci jouent chacun un match sur leur terrain. Les matches se jouent sans prolongations. Le club qui aura acquis le plus grand nombre de points est sacré champion suisse de la première ligue et il est promu en LNB de même que la deuxième équipe de cette poule.

Si les trois clubs qui participent à la poule finale sont à égalité de points à la fin de celle-ci, la poule devra être recommencée. Pour le tour à rejouer, on inversera l'ordre des terrains.

Si deux clubs sont à égalité de points à la fin de la première poule finale, un match supplémentaire avec prolongations sera joué sur un terrain neutre pour les départager. Si ce match se termine sur un résultat nul, il sera rejoué.

Si deux clubs sont à égalité de points à la fin de la seconde poule finale, un seul match supplémentaire aura lieu, avec prolongations, sur terrain neutre.

Si, malgré ces matches supplémentaires, il y a toujours égalité, il sera tenu compte de la différence des buts marqués et reçus en championnat et, s'il y a toujours égalité, c'est le sort qui décidera.

(à suivre)

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS BULLETIN D'ABONNEMENT

Un abonnement dès aujourd'hui au 31 décembre 1963 ne coûte que Fr. **22.-**

Il suffit de nous expédier par poste ce coupon !

Je soussigné : Nom :

Prénom :

Adresse :

Signature

désire recevoir la Feuille d'Avis du Valais dès ce jour au 31 décembre 1963 et m'engage à payer le montant de Fr. 22.— avant le 30 mai 1963.

L'abonnement débute à n'importe quelle date et se renouvelle sans autre pour l'année suivante sauf dénonciation un mois avant l'échéance fixée au 31 décembre de chaque année.

Championnat corporatif

GRUPE I

PTT I - Prolait 4-1

CLASSEMENT

PTT I	2	2	0	0	7-2	4
Air Boys	1	1	0	0	3-1	2
Etat	1	1	0	0	3-2	2
Espana	2	0	1	1	3-5	1
Seba	2	0	1	1	3-5	1
Prolait	2	0	0	2	3-7	0

CE SOIR A 18 h. 30

Olympia - OFF

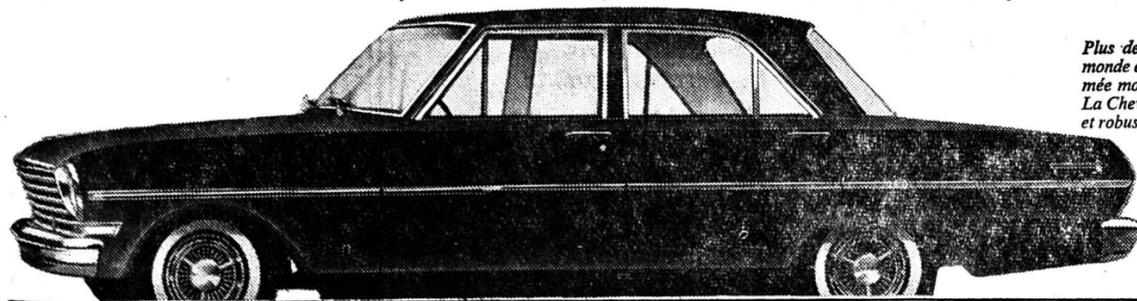
Un transfert de 560.000 francs !

L'international allemand Juergen Schütz, qui défendait les couleurs de Borussia Dortmund, jouera la saison prochaine sous le maillot de l'AC Torino. Pour son transfert, le club turinois versera 300.000 DM (soit environ 310.000 francs suisses) à l'équipe allemande alors que de son côté Jürgen Schütz recevra environ 250.000 frs suisses.

En vue de la rencontre d'entraînement Sélection des Espoirs-Young Boys, qui aura lieu mercredi prochain (15 mai), au stade du Wankdorf, à Berne, l'ASF a convoqué les joueurs suivants :

Gardiens : Jacques Barlie (Sion), et Hanspeter Janser (Grasshoppers) — Arrières et demis : Alex Matter et Jean-Claude Deforel (La Chaux-de-Fonds), Konrad Kiburz (Young Fellows), Jean-Marie Schaller (Servette), Carlo Porlezza et Edouard Vogt (Bâle). — Avants : Remo Quattropiani (Bienne), André Bosson et Michel Desbiolles (Servette), Markus Pfirter (Bâle), Michel Siltant (Porrentruy), Kurt Gruenig (Thoune) et Bruno Bernasconi (Grasshoppers).

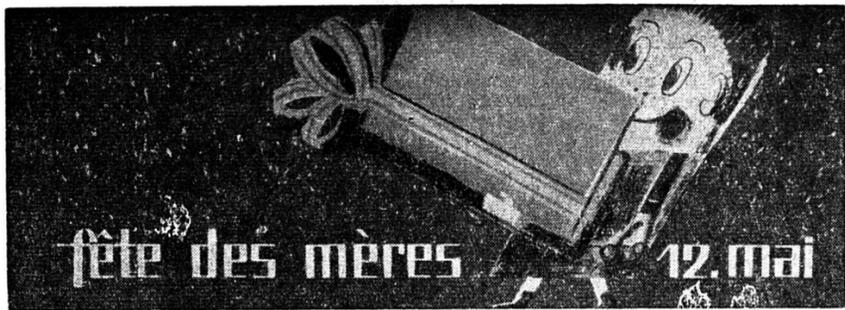
La voiture du renom, du succès, du bien-être Chevy II 1963



Plus de 47 millions d'automobilistes dans le monde entier ont conduit Chevrolet à la renommée mondiale. La Chevy II est une vraie Chevrolet confortable et robuste. Son moteur ignore la panne. Format

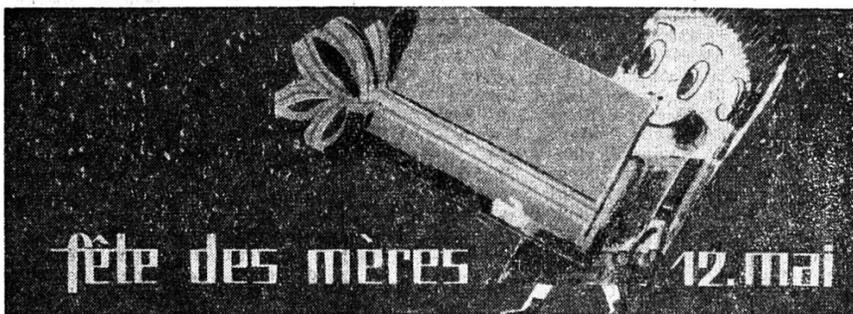
européen, prix avantageux. Faites un essai avec la Chevy II Un produit de la General Motors Montage Suisse

G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion Tél. (027) 2 22 62



«Primavera». Faïence émaillée, décor multicolore sur fond uni bleu ou jaune
Un cadeau inédit pour maman.
En exclusivité dans nos magasins.

Tasse et sous-tasse à moka	3.95	4.95
Tasse et sous-tasse à café	5.95	
Bonbonnière	6.95	9.90
Bonbonnière sur pied	10.90	
Assiette à dessert	4.95	
Plat à gâteau	7.95	11.95
Compotier	4.95	10.90



P 73-57 S

SAMEDI 11 MAI

Réouverture

de la

PHARMACIE LAUBER

(ANCIENNEMENT PHARMACIE MORAND)

Avenue de la Gare
MARTIGNY
Tél. (026) 6 10 05

P 7272 S

L'Association Valaisanne des Patrons - Boulangers - Pâtisseries

présente à toutes les mamans
ses hommages et ses vœux

Qu'elles soient fêtées dignement et qu'elles reçoivent les témoignages
d'amour et de gratitude qui leur sont dus.

P 144-5 S



MONTHEY

ST-MAURICE

MARTIGNY

Rumsteck
de génisse ½ kg. **7.-**

Gigot d'agneau ½ kg. **5.25**

Rôti de porc
au jambon ½ kg. **4.75**

Côtelette de porc ½ kg. **4.50**

Poitrine de veau ½ kg. **3.-**

MIGROS VEND LA VIANDE SANS CHARGE

BELLES OCCASIONS
A VENDRE DE SUITE

joli mobilier état de neuf

Magnifique chambre à coucher, beau bois ronceux, composée de: 1 grande armoire 3 portes, 2 lits galbés avec belle literie matelas ressorts, commode coiffeuse dessus 3 glaces, 2 tables de nuit.

TRES BELLE SALLE A MANGER noyer composée de: 1 buffet plat, 1 table à rallonges et 6 chaises placets rembourrés. LE TOUT POUR Fr. 3000.- (A coûté neuf Fr. 5.500.-).

S'adresser

Maison J. Albini - Sion

Rue Grand-Pont No 44
Tél. (027) 2 27 67
Mme R. Héritier

P 43-4 S

RESTAURANT

La Bergère

Tél. 2 14 81 — Av. de la Gare
SION

FETE DES MERES

Fr. 10.-
sans premier Fr. 8.-

Consommé Royal

**

Terrine bergère garnie

**

Entrécôte grillée florentine
Pommes Bussy
Salade de saison

**

Coupe Edna - May

**

P 7276 S

A VENDRE

2 dressoirs bois dur

(Buffets salles à manger) pas modernes. Commodes noyer, canapés, portes-habits, lits noyer 2 places matelas orin animal. Table carrée salle à manger à rallonges, en noyer.

DIVERS AUTRES MEUBLES

Chez Jos. Albini - Sion

Rue Grand-Pont 44
Tél. (027) 2 27 67
Mme R. HERITIER

P 43-5 S

RESTAURANT DE RAVOIRE

(nouvel hôtel) Ten.: A. Robert, chef
Tél. (026) 6 13 02

Sa carte pour tous les goûts
Ses prix pour toutes les bourses
Salles pour banquets (160 places)
«LA CHOTE» son nouveau café valaisan.

P 671-1 S

Occasion

Radiotransistor Philips, L.M. fr. 150.-
Radiotransistor Braun, L.M.C.,
+ pick-up 45 T fr. 150.-
Transistor Realtone, L.M.C. fr. 60.-
Télescope 15x, 20x, 30x, 40x,
0 = 60 mm., sur trépied fr. 220.-
NOEL TAMINI - SAINT-LEONARD
Tél. (027) 4 43 58 (de 18 h. à 19 h.)
P 7195 S

MARTIGNY-EXCURSION

R. Métrol

Bât. Régence, r. du Gd-Verger
Tél. (026) 6 10 71 et 6 19 07

Agence de voyages
Organisations
de voyages
toutes directions
Suisse et étranger
Prix spéciaux
pour classes,
contemporains,
écoles et sociétés

Cars Pullman
tout confort

Devis
sans engagement
P 6624 S

MEMENTO

RADIO-TV

Vendredi 10 mai
SOTTENS

7.00 Réveil en musique; 7.15 Informations; 7.20 Propos du matin; 7.30 Ici Autoradio Evizera; 8.30 Les éléments de la musique vivante; 8.15 Emission radioscolaire; 9.45 Avec Gabriel Fauré; 10.15 Emission radioscolaire; 10.45 Valses françaises; 11.00 Emission d'ensemble; 12.00 Au Carillon de midi; 12.45 Informations; 12.55 La Rose du Colorado; 13.05 La ronde des menus plaisirs; 13.35 Les Sonates en Trio; 14.00 William Boyce; 14.15 Reprise de l'émission radioscolaire; 14.45 Musique et géographie; 15.59 Signal horaire; 16.00 Le rendez-vous des isolés; 16.20 A tire-d'aile; 16.30 Les grands festivals de musique de chambre; 17.00 L'Eventail; 17.30 Tour cycliste de Romandie; 17.45 Aspects du jazz; 18.15 Que dit la science aujourd'hui?; 18.30 Le micro dans la vie; 19.00 La Suisse au micro; 19.15 Informations; 19.25 Le Miroir du monde; 19.50 Improromptu musical; 20.00 Le fantôme de l'Opéra; 20.30 L'art lyrique; 21.10 Entretiens avec Emmanuel d'Astier; 21.30 L'Orchestre de chambre de Lausanne; 22.30 Informations; 22.35 Sur les scènes du monde; 22.55 La ménestrandie.

SECOND PROGRAMME
19.00 Emission d'ensemble du Studio de Zurich; 20.15 Les éléments de la musique vivante; 21.00 Perspectives; 21.45 Alternances...; 22.15 Micro-Magazine du soir; 22.30 Aspects de la musique au XXe siècle.

BEROMUNSTER
6.15 Informations; 7.00 Informations; 11.00 Emission d'ensemble; 12.40 En avant la musique; 13.30 Mélodies populaires russes; 14.00 Emission féminine; 14.30 Emission radioscolaire; 15.00 Chants; 17.00 Musique de chambre; 17.30 Pour les enfants; 18.00 Music-hall; 18.45 Tour de Romandie cycliste; 19.00 Chronique de la politique mondiale; 20.00 Grand Prix Brunnenhof; 21.00 Emission par les auditeurs de langue romanche; 22.15 Informations; 22.20 Nocturne musical.

TELEVISION
20.00 Téléjournal; 20.15 Tour de Romandie; 20.25 Carrefour; 20.40 Soirée dramatique: Un certain inspecteur Gooole; 22.00 Soir-Information; 22.15 Championnats d'Europe de judo; 23.15 Téléjournal.

SIERRE
Pharmacie de service — De Chastony, tél. 5 14 33.
Médecin de service : s'adresser à l'hôpital, tél. 5 06 21.

SION
CHOEUR MIXTE DU SACRÉ-COEUR. — Vendredi 10 mai, à 20 h. 30, répétition générale. Inscription pour la promenade du 19 mai.
COURSE DE SKI au Grand Combin. Inscription: Conrad Teichmann. Tél. (027) 2 10 35, pendant les heures de bureau.
Chœur mixte de la cathédrale — Le dimanche 12 mai, le Chœur ne chante

pas la messe. Lundi 13, à 8 h. 30, messe du St-Esprit, à l'occasion de la session du Grand Conseil.

Chanson valaisanne — Vendredi 10 mai, à 20 h. 30, répétition générale.

Cercle protestant féminin — Réunion le 13 mai, à 20 h. 15, à la salle paroissiale. Conférence de Mme Bridel, sur le sujet : Comment parler à nos enfants de la question sexuelle.

Médecin de service — Dr Aymon, tél. 2 16 39.

Pharmacie de service — De Quay, tél. 2 10 16.

MARTIGNY
O.J. du C.A.S. — Le 18 et 19 mai, rencontre O.J. des sections romandes au col du Simplon, avec course à ski au Monte Léone, 3550 m. — Inscription des participants jusqu'au mardi 14 mai à 18 heures au magasin «Monsieur».

Jean Déléze, chef O.J.
Entraînement pour championnat suisse de groupes et tir en campagne. Dimanche 12 mai de 08.00-11.30.

Pharmacie de service — Boissard, tél. 6 17 96.

Médecin de service : s'adresser à l'hôpital tél. 6 16 05.
Petite Galerie — Exposition de peinture Nina Bourquin, ouverte jusqu'au 11 mai.

Bourgeoisie de St-Maurice — Les lots de bois d'affouage seront délivrés sur la place des Glariers, les lundi 13, mardi 14 et mercredi 15 mai crt.

En même temps qu'à Paris... à Martigny!

Un film est actuellement projeté à Paris depuis 62 semaines! Il s'agit du fameux WEST SIDE STORY, qui bat tous les records de durée et qui battra bientôt les records de spectateurs puisqu'à ce jour 461.649 spectateurs l'ont déjà applaudi avec enthousiasme.

La Direction des cinémas de Martigny a pu s'assurer ce film extraordinaire qui passera donc, en même temps que Paris, on peut le dire, au cinéma Etoile dès le mercredi 15 mai. Il s'agit d'un film qui renouvelle complètement la formule habituelle du spectacle cinématographique. Comédie, bagarres, danses, musique, ballet s'unissent étroitement et font de ce film un spectacle total, un régal que le cinéma offre rarement si complet. On vous le dit : ne pas voir ce film, c'est vouloir ignorer un chef d'œuvre!

Fidèle à sa politique, «de bons films toute l'année», la Direction des cinémas de Martigny n'a pas craint de présenter ce film en plein mois de mai et espère que son fidèle public saura l'apprécier.

JOURNÉE DU 9 MAI 1963 :
PLACES SUISSES — Nos marchés ont fait preuve de retenue aujourd'hui si l'on se base sur la fermeté de « Wall Street » hier. La tendance fut bien disposée sans plus avec cependant un bon volume d'affaires. Les Bancaires et quelques valeurs parmi les Sociétés financières et les Industrielles se sont montrées néanmoins plus agressives, par exemple : SBS + 45, UBS + 20, CS + 40, Interhandel + 20, Motor-Columbus + 15, Metallwerte + 40. L'Italo-Suisse, décidément très en vogue, termine à 900 (+ 17). Cette valeur entraîne dans son sillage Raffineries

du Rhône qui a coté hors bourse 430 (+ 12). Notons encore les gains d'Aluminium Chippis + 35, de Geigy nominative + 75, de Sandoz + 100, de Nestlé porteur + 30. Les hollandaises sont légèrement meilleures. Les Américaines ratifient à peine les parités de New York et les Allemandes sont encore fermes dans l'ensemble. Parmi les obligations récemment émises, signalons ces quelques cours : 5 % Sévillana 102 3/4 %, 4 1/2 % Eurofina 100 1/2 %, 4 % Norvège 104 3/4 %, 4 % Châtillon 100 1/2 %, 5 % Steewag 105 1/2 %.

bien disposée, ambiance plus active, niveau des cours plus soutenu. MILAN : bien disposée, faisant suite à la confusion relative à l'orientation de la politique gouvernementale, le marché devint résistant à la suite de demandes et les cours se raffermirent en fin de séance. FRANCFORT : ferme, nouvelle amélioration dans la plupart des compartiments. BRUXELLES : irrégulière. AMSTERDAM : plus ferme, le marché clôture en hausse à la suite de la bonne tenue de Wall Street et des bourses allemandes. LONDRES : irrégulière. NEW YORK : ferme. M. R.x.

BOURSES SUISSES

Sté de Bque Suisse	2910	2955
Union Bqes Suisses	3900	3920
Credit Suisse	3050	3090
Bque Pop. Suisse	2125	2130
Bque Comm. de Bâle	505 D	—
Conti-Linoléum	1506	1510
Elektro Watt	2635	2665
Holderbank porteur	1220	1220
Interhandel	3880	3900
Motor Columbus	1825	1840
Indeleo	1320	1330
Metallwerte	2060	2100
Italo-Suisse	883	900
La Suisse Ass.	6100	6000 D
Réassurances	4230	4230
Winterthur Assur.	1075	1070
Zurich Assur.	6175	6130
Aar & Tessin	1750	1750
Romande Electr.	738	730 D
Câbleries Cossonay	5800	5825
G. Fischer porteur	2210	2220
Saurer	2220	2225
Aluminium. Chippis	6190	6225
Bally	2200	2205
Brown Boveri	3105	3100
Ciba S.A.	9200 D	9250
Villars	1450	1450
Geigy nominat.	18475	18550
Hero	7300	7250
Jelmoli	1820	1815
Innovation	1000	1000
Landis & Gyr	3290	3300
Lonza	2580	2575
Oerlikon	1045	1050
Nestlé porteur	3455	3485
do nominat.	2275	2280
Sandoz	9350	9450
Sulzer	4790	4750
Suchard	9600	9600
Phillips	189	190
Royal Dutch	203	204 1/2
Duopnt de Nemours	1091	1102
Internickel	284 1/2	285
U.S. Steel	210	216 1/2

BOURSE DE NEW YORK

American Cyanamid	58 3/8	58 1/8
American Tel & Tel	124 1/2	125
American Tobacco	32 1/2	31 3/4
Anacoda	47 1/8	48 1/2
Baltimore & Ohio	39 1/2	40 1/8
Bethlehem Steel	31 3/8	31 3/8
Canadian Pacific	28	27 7/8
Chrysler Corp	106 1/8	104 1/4
Creole Petroleum	41	41 5/8
Du Pont de Nemours	255	254 3/4
Eastman Kodak	114 1/2	116 1/4
General Dynamics	25 5/8	26 1/2
General Electric	82	82 1/2
General Motors	73 1/4	72 7/8
Gulf Oil Corp.	45	45 1/4
I.B.M.	470	470 1/2
International Nickel	65 7/8	65 5/8
Intl Tel & Tel	48 7/8	49 1/8
Kennecott Copper	75	75 1/4
Lehmann Corp.	28 1/4	28 1/2
Lockheed Aircraft	57 3/8	58
Montgomery Ward	38 1/4	37 7/8
National Dairy Prod	66 1/4	66 3/8
National Distillers	24 5/8	24 5/8
New York Central	18 5/8	18 3/8
Owens-Illinois	81 7/8	82 1/4
Radio Corp of Am.	66 1/4	67 3/8
Republic Steel	38 3/8	38 5/8
Royal Dutch	47 3/8	47 5/8
Standard Oil	64 3/4	66 1/4
Tri-Continental Cor	47 1/2	47 5/8
Union Carbide	110 5/8	111
U.S. Rubber	46 1/8	46 3/8
U.S. Steel	49 5/8	50 1/8
Westinghouse Elect.	35 1/2	31 5/8
Ford Motor	49 1/4	49 1/2

Volume: 5 140 000 5 600 000

Dow Jones:
Industrielles 718.54 721.97
Ch de Fer 163.71 164.40
Services publics 138.74 139.63

Bache New York

BOURSES EUROPEENNES

Air liquide	864	862
Cie Gén. Electr.	707	715
Au Printemps	508	509
Rhône-Poulenc	411	412
Saint-Gobin	271.5	272
Ugine	335	332.9
Einsiedler	1076	1096
Montecatini	2415	2421
Olivetti priv.	3772	4030
Pirelli S p A	5020	5070
Daimler-Benz	1058	1050
Farben Bayer	517	519
Hoechst Farben	484	495
Karstadt	765	760 D
NSU	837	856
Siemens & Halske	549	560
Deutsche Bank	484	485
Gevaert	2565	2625
Un Min Tt-Katanga	1186	1174
A K U	469 1/8	471
Hoogovens	567	570 1/2
Organon	960	970
Philips Gloeil	156.9	158.1
Royal Dutch	168.4	170.8
Unilever	161.4	162.6
Courtauld	68/9	68/3/9
Imp Chemical	62/3	61/10 1/2
3 1/2 % War Loan	61/—	61/1/4
De Beers	206/3	208/9

CHANGES BILLETS

Achat	Vente
Francs français	86.50 89.50
Livres sterling	12.— 12.20
Dollars USA	4.30 1/2 4.34 1/2
Francs belges	8.45 8.70
Florins hollandais	119.25 121.25
Lires italiennes	—68 1/2 —71
Marks allemands	107.— 109.50
Schillings autrich.	16.60 16.90
Pesetas espagnoles	7.05 7.35

COURS DE L'OR EN SUISSE

Achat	Vente
Lingot	4870.— 4910.—
Plaquette 100 gr.	490.— 510.—
Vrenel 20 fr. or	37.50 39.50
Napoleon	36.50 37.50
Souverain	41.26 43.25
20 dollars or	181.— 188.—

Les cours des bourses suisses et étrangères des changes et des billets nous sont obligeamment communiqués par la Société de Banque Suisse, à Sion.

Rip Kirby

Copyright by
«COSMOPRESS, Genève»



BIENTOT A MARTIGNY...

WEST SIDE STORY

UN CHEF D'ŒUVRE !

Demandez l'avis de ceux qui ont déjà eu la chance de voir ce film.
P 71-15 S

les chouans

présenté par Jean de la Varende

Honoré de Balzac

17
« Vous vous porterez en avant de Mortagne, lui dit-elle à voix basse. Je sais que les Bleus doivent envoyer incessamment à Alençon une forte somme en numéraire pour subvenir aux préparatifs de la guerre. Si j'abandonne à tes camarades la prise d'aujourd'hui, c'est à condition qu'ils sauront m'en indemniser. Surtout que le Gars ne sache rien du but de cette expédition, peut-être s'y opposerait-il; mais, en cas de malheur, je l'adoucirai. — Madame, dit le marquis, sur le cheval duquel elle se mit en croupe en abandonnant le sien à l'abbé, nos amis de Paris m'écrivent de prendre garde à nous. La République veut essayer de nous combattre par la ruse et par la trahison. — Ce n'est pas trop mal, répondit-elle. Ils ont d'assez bonnes idées, ces gens-là! Je pourrai prendre part à la guerre et trouver des adversaires. — Je le crois, s'écria le marquis. Pichégu m'engage à être scrupuleux et circonspect dans mes amitiés de toute espèce. La République me fait l'honneur de me supposer plus dangereux que tous les Vendéens ensemble,

et compte sur mes faiblesses pour s'emparer de ma personne. — Vous défiez-vous de moi? dit-elle en lui frappant le cœur avec la main par laquelle elle se cramponnait à lui. — Seriez-vous là, madame?... dit-il en tournant vers elle son front qu'elle embrassa. — Ainsi, reprit l'abbé, la police de Fouché sera plus dangereuse pour nous que ne le sont les bataillons mobiles et les contre-Chouans. — Comme vous le dites, mon révérend. — Ha! ha! s'écria la dame, Fouché va donc envoyer des femmes contre vous?... Je les attends », ajouta-t-elle d'un son de voix plus profond et après une légère pause. A trois ou quatre portées de fusil du plateau désert que les chefs abandonnaient, il se passait une de ces scènes qui, pendant quelque temps encore, devinrent assez fréquentes sur les grandes routes. Au sortir du petit village de la Pélerine, Pille-miche et Marche-à-terre avaient arrêté de nouveau la voiture dans un enfoncement du chemin. Coupiau était descendu de son siège après une molle résistance.

Le voyageur taciturne, exhumé de sa cachette par les deux Chouans, se trouvait agenouillé dans un genêt. « Qui es-tu? » lui demanda Marche-à-terre d'une voix sinistre. Le voyageur gardait le silence, lorsque Pille-miche recommença la question en lui donnant un coup de crosse. « Je suis, dit-il alors en jetant un regard sur Coupiau, Jacques Pinaud, un pauvre marchand de toile. » Coupiau fit un signe négatif, sans croire enfreindre ses promesses. Ce signe éclaira Pille-miche, qui ajusta le voyageur, pendant que Marche-à-terre lui signifia catégoriquement ce terrible ultimatum : « Tu es trop gras pour avoir les soucis des pauvres! Si tu te fais encore demander une fois ton véritable nom, voici mon ami Pille-miche qui par un seul coup de fusil acquerra l'estime et la reconnaissance de tes héritiers. — Qui es-tu? ajouta-t-il après une pause. — Je suis d'Orgemont de Fougères. — Ah! ah! s'écrièrent les deux Chouans. — Ce n'est pas moi qui vous ai nommé, monsieur d'Orgemont, dit Coupiau. La Sainte Vierge m'est témoin que je vous ai bien défendu. — Puisque vous êtes M. d'Orgemont de Fougères, reprit Marche-à-terre d'un air respectueusement ironique, nous allons vous laisser bien tranquillement. Mais comme vous n'êtes ni un bon Chouan, ni un vrai Bleu, quoique ce soit vous qui ayez acheté les biens de l'abbaye de Juvigny, vous nous payerez, ajouta le Chouan en ayant l'air de compter ses associés, trois cents écus de six francs pour votre rançon. La neutralité vaut bien cela.

— Trois cents écus de six francs! répétait en chœur le malheureux banquier, Pille-miche et Coupiau, mais avec des expressions diverses. — Hélas! mon cher monsieur, continua d'Orgemont, je suis ruiné. L'emprunt forcé de cent millions fait par cette République du diable, qui me taxe à une somme énorme, m'a mis à sec. — Combien l'a-t-elle donc demandé, ta République? — Mille écus, mon cher monsieur, répondit le banquier d'un air piteux en croyant obtenir une remise. — Si ta République t'arrache des emprunts forcés si considérables, tu vois bien qu'il y a tout à gagner avec nous autres, notre gouvernement est moins cher. Trois cents écus, est-ce donc trop pour ta peau? — Où les prendrai-je? — Dans ta caisse, dit Pille-miche. Et que tes écus ne soient pas rognés, ou nous te rognons les ongles au feu. — Où vous les paierai-je? demanda d'Orgemont. — Ta maison de campagne de Fougères n'est pas loin de la ferme de Gibarry, où demeure mon cousin Galope-Chopine, autrement dit le grand Cibot, tu les lui remettras, dit Pille-miche. — Cela n'est pas régulier, dit d'Orgemont. — Qu'est-ce que cela nous fait? reprit Marche-à-terre. Songe que, s'ils ne sont pas remis à Galope-Chopine d'ici à quinze jours, nous te rendrons une petite visite qui te guérira de la goutte, si tu l'as aux pieds. — Quant à toi, Coupiau reprit Mar-

che-à-terre, ton nom désormais sera Mène-à-rien. » A ces mots les deux Chouans s'éloignèrent. Le voyageur remonta dans la voiture, qui, grâce au fouet de Coupiau, se dirigea rapidement vers Fougères. « Si vous aviez eu des armes, lui dit Coupiau, nous aurions pu nous défendre un peu mieux. — Imbécile, j'ai dix mille francs là, reprit d'Orgemont en montrant ses gros souliers. Est-ce qu'on peut se défendre avec une si forte somme sur soi? » Mène-à-rien se gratta l'oreille et regarda derrière lui, mais ses nouveaux camarades avaient complètement disparu. Hulot et ses soldats s'arrêtèrent à Ernée pour déposer les blessés à l'hôpital de cette petite ville; puis, sans que nul événement fâcheux interrompît la marche des troupes républicaines, elles arrivèrent à Mayenne. Là le commandant put, le lendemain, résoudre tous ses doutes relativement à la marche du message; car le lendemain, les habitants apprirent le pillage de la voiture. Peu de jours après les autorités dirigèrent sur Mayenne assez de conscrits patriotes pour que Hulot pût y remplir le cadre de sa demi-brigade. Bientôt se succédèrent des oui-dire peu rassurants sur l'insurrection. La révolte était complète sur tous les points où, pendant la dernière guerre, les Chouans et les Vendéens avaient établi les principaux foyers de cet incendie. En Bretagne, les royalistes s'étaient rendus maîtres de Pontorson afin de se mettre en communication avec la mer.

(A suivre)

Une ambiance du tonnerre avec **RIVELLA**



La soif — est toujours de la partie, tout comme la bonne humeur. Et Rivella aussi, car Rivella à base de lacto-sérum étanche la soif la plus ardente.

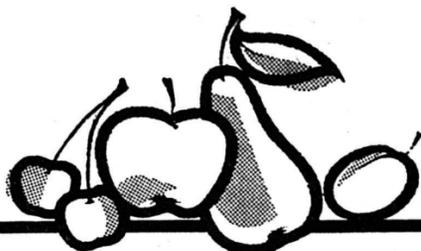


Organol

fungicide organique de l'arboriculteur

Contre la tavelure, la rouille du prunier et la maladie criblée des abricotiers et cerisiers. S'emploie sur toutes les variétés.

Siegfried S.A., Zofingue



Traitement postfloral

Vos arbres ne doivent pas avoir fleuri en vain, protégez-les contre la tavelure avec **SHELL Zinèbe à 0,2%**. Contre l'oïdium ajouter Shell Soufre mouillable à 0,2-0,5%; contre les chenilles mineuses, psylles d'été, hoplocampes, pucerons, punaises, tordeuses, araignées rouges, ajouter à la bouillie Shell Roxion à 0,1%. (En présence de sous-cultures, le remplacer par Shell Phosdrin à 0,1%).



Vous pouvez obtenir ces produits ainsi que des calendriers de traitements auprès de votre fournisseur habituel ou auprès de votre coopérative fruitière

BUFFET DE LA GARE - TERRITET

Recommande Entrecôte « Café de Paris »
ses spécialités : Tournedos « aux morilles » et « Révélation »
Scampis à l'Indienne
Tous les poissons frais du lac

LAUSANNE TERRITET SION

Valaisans qu'attendez-vous pour marquer votre passage chez les Valaisans de Territet ?

H. Werlen, prop. Chef de Cuisine : A. Luyet
Tél. (021) 61 44 65 P 03-T-1 L

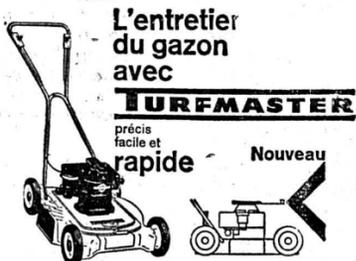
DEMONSTRATION

SAMEDI 11 MAI DES 13 H. 30

sur les pelouses derrière
la Caisse d'Épargne du Valais, Sion
(en face de l'Arlequin)

LES TONDEUSES A GAZON TURFMASTER

sont si simples à manipuler !



Puissant moteur - entretien peu coûteux - longue durée d'usage. Dispositif de démarrage automatique - Wind-up. Remonter le ressort - rabattre le levier - appuyer sur le bouton et le moteur marche. Manette de réglage du gaz - démarrage à froid (choke) - régulateur de vitesse.

Modèles déjà à partir de Fr.298.-
Garantie Turfmaster: 1 an. Demandez le prospectus spécial et gratuit chez

Avec TURFMASTER, l'entretien du gazon devient un vrai plaisir: le moteur puissant, avec dispositif de démarrage automatique — l'unique réglage, par simple truchement d'une manette, de 9 hauteurs de coupe... on ne pourrait faire plus simple !

Demandez le prospectus spécial détaillé, en couleurs, chez :



Avenue du Midi - Tél. (027) 2 10 21
P 89-13 S

REMORQUES

JEEPS, LAND-ROVER, UNIMOG et BÉTAILLERES plusieurs remorques d'occasion en stock

J. GERMANO - MARTIGNY - (026) 6 15 40
ATELIERS DE CONSTRUCTION MECANIQUE
Route Gd-St-Bernard - Ancienne Place Comptoir



Dr Charles-Henri
DE PREUX
médecin-dentiste
SION
absent

P 7224 S

Parquets

Chêne, hêtre, noyer, sapin, pitchpin, en parfait état, à vendre :

P. VONLANDEN - Lausanne
Tél. 24 12 88
Chantier: rue Centrale 14 - Morges.

P 1936-18 L

Profitez...

du grand succès obtenu
dans la préparation de vos salades
avec le renommé



aux herbes aromatiques fraîches et du sel biologique.

Il suffit d'ajouter de l'huile et un peu de moutarde.

Toujours sans pareil: c'est pourquoi, chaque année, des centaines d'attestations en louent l'excellente qualité.

Savourez l'arome et le moelleux du véritable vinaigre de table Aeschbach aux aromates.

Achetez aujourd'hui encore un litre au prix de Fr. 1.50 (plus le verre).

P 235 W

Le litre 1.50
avec bon BEA dans les magasins d'alimentation. Gratuitement: échantillons, recettes, par Deslarzes & Vernay SA. Sion (Joindre un timbre de 20 ct pour port)

Magnifique chambre à coucher

d'occasion en cerisier comprenant 1 armoire 3 portes, 1 coiffeuse, 2 tables de nuit, 1 grand lit 140x190 cm., literie crin animal, à saisir pour Fr. 780.—

Meubles Blanc
Au Moulin des Occasions
B. Girardin-Maye, Gérant
Place du Midi - Sion.
Tél. (027) 2 21 78.

P 150-5 S

Machines à calculer



Location-vente
Demandez nos conditions

Hallenbarter
Sion
Tél. (027) 2 10 68

Les décisions du Conseil d'Etat

Dans ses dernières séances, le Conseil d'Etat a pris les décisions suivantes :

NOMINATIONS

— Il a nommé provisoirement Mlle Françoise Pochon, à St-Maurice, comme sténo-dactylographe au service administratif du Département des Travaux publics.

— Il a nommé M. Hermann Imboden, à Sion, jusqu'à présent inspecteur à l'assistance publique, au Département de l'Intérieur, comme adjoint du chef du service juridique du Département de Justice et Police, préposé au bureau cantonal de l'état-civil.

— Il a nommé provisoirement M. Jakob Imboden, à Hohstenn, comme maître à l'école professionnelle de Viège.

— Il a délivré le brevet de capacité pour l'enseignement primaire à M. Roland Roduit, instituteur à Leytron.

— Il a nommé M. Jacques Wenger, à Sion, actuellement dessinateur au service des bâtiments, comme chef de chantier à ce même service.

— Il a nommé M. Karl Brunner, à Eischoll, actuellement chef de section à la division du travail, du commerce et de l'industrie du Département de l'Intérieur, comme inspecteur au service du contentieux de ce Département, section assistance publique.

— Il a nommé provisoirement M. Eugène Brunner, d'Eischoll, à Sion, comme adjoint de langue allemande au service de l'instruction primaire et ménagère du Département de l'Instruction publique.

DEMISSIONS

— Il a accepté la démission de M. Johann Heldner, en qualité de prési-

dent et de membre du Conseil bourgeois d'Eyholtz.

— Il a accepté la démission présentée par M. Emmanuel Pitteloud, comme taxateur au service cantonal des contributions.

— Il a accepté la démission de M. Cécil Rudaz, comme maître à l'école professionnelle de Sion.

— Il a accepté la démission présentée par M. Gérard Mabillard, comme caissier-comptable à l'arsenal cantonal de Sion.

ADJUDICATIONS

— Il a adjugé les travaux de construction d'une galerie de protection contre les avalanches, sur la route alpestre du Grand-Saint-Bernard, lots I, II et III.

— Il a autorisé la commune de Staldenried à adjuger les travaux de construction du chemin agricole dit « Sous le village de Veysonnaz ».

— Il a autorisé l'administration communale d'Embd à adjuger les travaux de génie civil et d'appareillage de la troisième étape d'adduction d'eau potable dans cette commune.

— Il a adjugé les travaux de construction de la route communale St-Nicolas - Taesch, section Stockbrücke-Biffig.

SUBVENTIONS CANTONALES

— Il a mis au bénéfice d'une subvention cantonale la première étape de l'amélioration intégrale de l'alpage de Lovegno, situé sur le territoire de la commune de St-Martin.

— Il a mis au bénéfice d'une subvention cantonale l'installation d'une conduite de lait et d'une adduction d'eau sur l'alpage de la Combaz, sur le territoire de la commune d'Arbaz.

— Il a mis au bénéfice d'une sub-

vention cantonale l'amélioration intégrale de Bettmeralp, sur le territoire de la commune de Betten.

— Il a mis au bénéfice d'une subvention cantonale la première étape de l'amélioration intégrale de Riederalp, sur le territoire de la commune de Ried-Morel.

— Il a mis au bénéfice d'une subvention cantonale la deuxième étape d'amélioration de l'alpage de Marlenaz, sur le territoire de la commune de Bagnes.

— Il a mis au bénéfice d'une subvention cantonale l'amélioration de la région du Rohrberg, sur le territoire de la commune de Glis.

— Il a mis au bénéfice d'une subvention cantonale l'électrification du village de Chemin-Dessus, sur le territoire de la commune de Vollèges.

— Il a approuvé le projet de route forestière de la Boveresse, sur le territoire de la commune de Saxon, présenté par cette dernière, et il a décidé de mettre les travaux au bénéfice d'une subvention cantonale.

— Il a approuvé le projet de chemin forestier de St-Luc - Ayer II, présenté par la commune d'Ayer et il a décidé de mettre les travaux au bénéfice d'une subvention cantonale.

— Il a approuvé le projet de chemin forestier des Mayens-de-Riddes, quatrième tronçon, présenté par la commune de Riddes et il a décidé de mettre les travaux au bénéfice d'une subvention cantonale.

DIVERS

— Il a décidé de porter à neuf mois la scolarité dans toutes les classes de la commune de Nendaz.

— Il a approuvé le nouveau règlement de la Bourgeoisie de Dorénaz.

La saison des asperges a commencé

On ne peut dissocier les asperges de notre canton. Où que vous passiez, en mai ou en juin, dans la plaine du Rhône entre Saxon et Martigny, vous en découvrez. La culture de l'asperge a le gros avantage de permettre, comme c'est le cas pour les fraises, une deuxième exploitation, celle des arbres fruitiers.

La région du centre est particulièrement propice à la culture de l'asperge grâce à la terre limoneuse dont elle est riche.

Centes l'aménagement d'une aspergère est assez coûteux. Mais le bénéfice réalisé pendant les bonnes années permet d'amortir très rapidement la somme consacrée à sa préparation.

La plantation demande trois années de gestation. Ce ne sera qu'au bout de ce laps de temps que le paysan pourra cueillir les premiers fruits de son travail. Et encore : pendant la troisième année la production ne s'étendra que sur trois semaines au plus.

Ce ne sera qu'au bout de la quatrième que le rendement pourra être augmenté. La plantation d'asperges, en règle générale, devrait être renouvelée, suivant le mode de vie des souches, tous les douze ou quinze ans.

Pour favoriser la poussée des asperges, on trace sur le terrain des valonnements. Les champs ressemblent ainsi à des têtes ondulées. Les asperges jailliront sur le dos d'âne du vallon et perceront l'écorce de la terre. Elles montreront d'abord des bouts blancs qui deviendront bleus puis verts. L'asperge à bout blanc est la plus tendre et la plus juteuse. Dès qu'elle bleuit, sa chair se durcit. Lorsqu'elle tournera au vert, on distinguera parfaitement, vers le sommet, de petites ailettes vertes qui, si nous les laissons pousser, constitueront des sortes d'embranchements pour former finalement un immense buisson de verdure très fine, verdâtre, laquelle sert à orner des bouquets de fleurs ou à garnir des vases.

L'asperge est classée par rang de qualité. Les blanches de 20 à 30 centimètres de long seront les plus demandées alors que les vertes, déclassées, ne se vendront qu'au plus offrant.

La culture proprement dite exige de gros travaux manuels. Si l'on a trouvé des machines pour déterrer les pommes de terre, pour cueillir la plupart de nos fruits, rien n'a été déniché jusqu'ici pour extirper les asperges du sol. Les paysannes doivent se servir d'une petite pelle ou d'une grosse cuiller avec laquelle elles enlèvent la terre autour de l'asperge. Quand celle-ci est aux trois quarts déchaussée, les paysannes enfouissent leurs mains autour de la plante, le plus profondément possible, et la cassent à ras le noyau de la racine. Dès qu'elle est coupée, l'asperge doit être rapidement acheminée vers le marchand ou déposée dans un endroit humide. Une longue attente au soleil la rendrait cassante et invendable.

Une plantation en pleine maturité assure une cueillette qui s'échelonne sur deux mois. En principe, on coupe les asperges une fois par jour, de bonne heure le matin. Mais il arrive souvent, à la suite d'un changement subit de temps, pluie puis soleil, de devoir procéder à deux cueillettes par jour, voire même à trois.

Il ne faut surtout pas croire que la culture de l'asperge est aisée. L'expérience montre que le développement foliacé de l'asperge demande plus de quatre mois si l'on veut que les réserves renforcent la souche.

Les asperges sont également sujettes au gel. Comme elles apparaissent à une époque relativement précoce, il suffit d'une chaleur de quelques jours seulement pour les faire pousser et d'une nuit pour les détruire.

Les plantations d'asperges ont toujours une grande importance pour les Valaisans qui trouvent en elles une source de revenus appréciables. L'as-

perge cause moins de soucis que la fraise et est moins sensible au froid, moins capricieuse aussi. Si, en effet, il y a des années désastreuses pour les fraises, les asperges subissent moins facilement les coups d'un hiver tardif. Ce qui compte pour elles, ce sont la pluie et le soleil. Comme pour les champignons, elles apparaissent blanches et grasses après les nuits de pluie et percent le sol d'une heure à l'autre. Il suffit de consacrer une demi-heure d'attente pour les voir fendre la terre et laisser paraître leur fine couronne qui deviendra violette peu avant midi. Il faut aller très vite pour cueillir les asperges. La plus petite négligence et ce sont des kilos qui seront déclassés.

Le paysan lui-même n'est pas un gros consommateur d'asperges. Il se sert parfois de la troisième qualité pour confectionner une soupe. Mais c'est tout. La grande partie de sa production sera vendue et, des centres d'achat, expédiée dans les grandes villes.

Généralement on cuit l'asperge pendant une heure ou deux à petit feu. On la tient par le fond, on la trempe dans du vinaigre ou de la mayonnaise, on la roule et on mange le sommet jusqu'à la moitié. Pour la soupe, on coupe la plante en petits morceaux.

Si on dit que le Valais est le pays de l'abricot et du raisin, il est plus encore celui de l'asperge.

A VENDRE

Austin Cambridge

8 CV, dernier modèle 14.000 km. - Couleur crème, intérieur cuir rouge. - Parfait état - Reprise évent. d'une petite cylindrée

Tél. (027) 2 39 79. P 174-4 S

LE PROJET

Avant de poursuivre le dialogue avec tous les amis du scoutisme, il me semble utile de faire une halte et de devenir, si l'on peut dire, tout à fait réaliste. On vous recommande la générosité : entre nous soit-dit, cela est presque superflu, quand on connaît ce peuple qui, depuis toujours, a su se montrer si largement ouvert aux choses du cœur.

Cependant, il est tout de même nécessaire que l'on sache pourquoi on est appelé à donner. Pour qui ? Je crois que là nous sommes bien au clair : il s'agit des enfants de ce pays, d'aujourd'hui et de demain. Il s'agit donc de nos enfants. Il s'agit de nous. Pour quoi ?

Pour que ces troupes possèdent enfin un point de ralliement, une espèce de haut-lieu de l'amitié. Un endroit où il fait bon se rencontrer, où on peut se distraire et surtout se former, de manière que le grain germe et prospère.

A cet effet, les responsables de l'Association valaisanne des scouts ont

décidé de déplacer au-dessus de St. Romain d'Ayent une grande et belle baraque de chantier, aux formes élégantes et aux qualités éprouvées, de manière à pouvoir abriter, en ce lieu idéal, une centaine de jeunes à la fois. Une centaine de lits, auxquels pourra suppléer un dortoir dans les grandes affluences, une cuisine, des installations sanitaires en ordre, des salles d'étude et de conférences, des environs enchanteurs, et tout cela à peu de distance de la plaine, dans une région ensoleillée à souhait et

d'où l'on jouit d'un panorama privilégié, je crois que tous les facteurs favorables à la réussite d'une telle entreprise se réunissent heureusement ici.

Un jour, très proche peut-être, des centaines et des centaines de petits Valaisans, de la plaine et des vallées, apprendront, là-haut, à se mieux connaître et à se mieux aimer.

Ce jour se concrétise. Il dépend de nous que, déjà l'année prochaine, il soit devenu magnifique réalité.

J. F.

VERBIER

AUX ATTELAS

la neige est toujours bonne

Les téléferiques fonctionnent tous les jours jusqu'au 15 mai.

P 7266 S

Lettre du Tessin

Le Tessin en chiffres

Il y a quelques semaines, nous avons reçu avec plaisir l'« Annuaire statistique du Canton du Tessin, 1961 » — édité par le Bureau cantonal de statistique — qui contient de nouveaux renseignements extraits du recensement fédéral de 1960. Dans la préface, le directeur Elmo Patocchi nous avertit pourtant d'emblée que les résultats complets et définitifs ne pourront être publiés que dans l'édition de 1963.

Au cours de ma chronique de ce mois, je voudrais m'arrêter sur quelques chiffres qui nous sont offerts par cette publication qui ne compte pas moins d'un demi-millier de pages ; bien souvent, un chiffre choisi avec soin nous permet de nous faire une idée du visage authentique d'un pays ou, du moins, de certains de ses aspects.

Le Mendrisiotto compte actuellement 5285 maisons occupées par 10 055 foyers, avec 32.367 âmes. C'est-à-dire qu'il a une population de 343,9 habitants par km². De 1950 à aujourd'hui, la population a augmenté de 2.290 unités. Ce district, qui présente tout à fait l'aspect du Plateau suisse, est le plus peuplé du Tessin parce que l'agriculture peut y prospérer à côté d'industries florissantes et d'un commerce très actif. Si nous examinons la densité de la population, nous constatons que viennent ensuite, par ordre décroissant, les terres de la région de Lugano avec 258,2 habitants par km² et celles de Bellinzona avec 138,1 habitants par km². Les premières ont enregistré, au cours de cette dernière décennie, une augmentation d'environ 10 000 personnes ; les secondes, une augmentation de 2.000. Les six autres districts formés entièrement ou partiellement de vallées alpines ont les densités suivantes : Locarno 84,9 ; Biasca 53,9 ; Leventine 31,4 ; Blenio 22 ; Val Maggia 12,3. Ce dernier district marque un recul très net ; en 1950, il comptait 4.581 habitants ; aujourd'hui, 4.436. Le phénomène de l'urbanisme et, par conséquent, celui de la dépopulation des vallées exercent actuellement leurs effets, comme le prouvent d'ailleurs les chiffres suivants. En dix ans, la population des communes situées à une altitude inférieure à 500 mètres a augmenté d'environ 22.000 habitants, tandis que celle des communes se trouvant plus haut a diminué de 1.100 unités. Aujourd'hui, elle est répartie dans 253 communes (entre parenthèses sont indiqués les chiffres de 1950) :

32 (27) d'entre elles comptent moins de 100 habitants ; 43 (47) entre 100 et 200 ; 2 (2) entre 5.000 et 10.000 ; 3 (2) plus de 10.000 habitants. La plus petite commune tessinoise est celle de Rasa dans les Centovalli avec 19 habitants ; la plus grande celle de Lugano avec 19.758 âmes.

Le dernier recensement nous a donné au total 185.639 habitants, dont 140.935 d'origine tessinoise (75,9 %), 23.543 Confédérés presque tous de langue allemande (12,7 %), 21.161 étrangers (11,4 %) avec environ 90 % d'Italiens.

L'intégrité du visage tessinois est menacée non seulement par ce grand nombre de personnes qui nous sont venues de l'extérieur et qui, souvent, ne font aucun effort pour s'assimiler à l'élément indigène, mais aussi par le grave problème que chacun peut aisément imaginer en examinant un instant les chiffres qui vont suivre. Le mouvement de la vente de biens immobiliers a été en 1961 de 70 millions de francs. Or, seulement le 35,4 % des propriétés est resté entre les mains des

Tessinois ; en ce qui concerne le reste, on constate que le 23,6 % a été acheté par des Confédérés ; le 3 % par des Italiens, le 9,1 % par des Allemands ; le 1,13 % par d'autres étrangers, et le 27,6 % par des entreprises juridiques administrées en grande partie par des non-Tessinois.

Le rythme du développement démographique est normal. En 1961, il y eut 1.231 mariages (6,23 ‰), 2.751 naissances (14,07 ‰) et 2.113 décès (10,80 ‰) ; l'excédent des naissances par rapport aux décès est de 638 ; la seule région de Bellinzona enregistre un excédent annuel de 198. L'infiltration continue d'éléments d'autre race ou d'autre nation — qui changera peu à peu le visage de l'unique canton entièrement italien — ressort clairement de cette autre statistique. Le 58,5 des Tessinois s'est marié, en 1961 toujours, avec des femmes tessinoises ; le 16,3 avec des Confédérés ; le 19,9 avec des Italiennes ; le 3,1 avec des Allemandes ; le reste avec des femmes appartenant à d'autres nations. Pour freiner dans une certaine mesure cette évolution qui risque d'affaiblir, peut-être mortellement, la troisième race de la famille helvétique, il y a la présence permanente et sporadique des Italiens. La statistique des naturalisations pour 1961 donne : 240 Italiens naturalisés, 10 Confédérés, 13 Allemands, 7 Français et 8 d'autres nationalités. La main-d'œuvre italienne est également importante : en 1961, nous avons eu 39.948 ouvriers et artisans occupés dans nos entreprises, dont plus de 15.000 dans le bâtiment.

La lecture des pages de l'Annuaire qui concernent l'économie du pays peut également apporter des éléments intéressants. Les entreprises agricoles sont en régression constante ; actuellement, elles sont au nombre d'environ 12.000 — mais 290 seulement comprennent plus de 10 ha de terrain — avec 14.384 personnes occupées, dont 7.016 femmes. La majeure partie des entreprises est constituée par celles, très modestes, que l'on trouve dans les vallées.

La viticulture tend, elle aussi, à perdre du terrain pour ce qui est de la seule quantité : en 1954, nous avions encore environ 7 millions de ceps de vigne ; en 1961, on en a compté un million en moins. La production du vignoble tessinois en 1961 a été, avec 36.820 hl de vin, une des plus basses de la période d'après-guerre.

L'horticulture et, en partie, la culture des fruits tendent au contraire à se développer. La récolte de tomates a rapporté en 1961 la somme de Fr. 1.529.436. Celle des fraises et des pêches a été bonne. En revanche, la récolte des châtaignes a été misérable, l'arbre ayant malheureusement tendance à disparaître presque complètement, en raison d'une grave maladie qui le frappe.

Les entreprises industrielles et commerciales, au contraire, tendent à augmenter, en ce qui concerne leur nombre et leur importance ; elles sont maintenant 12.072, avec 67.583 personnes occupées. Le mouvement touristique enregistre une notable augmentation, du moins pour ce qui est du nombre des nuitées dans des chambres (environ un million au cours de l'année passée) et dans les établissements organisés (726.000).

Le bilan de l'Etat, avec environ 150 millions de recettes et des rentrées à peu près égales aux dépenses, donne lui aussi une idée de l'état florissant des affaires économiques publiques et privées qui bénéficient de la haute conjoncture.

G. M.

Ouverture à Lucerne d'un musée suisse du pain



★ A Lucerne, s'est ouvert, en présence de nombreuses personnalités, un musée suisse du pain et des produits de boulangerie. L'ancien conseiller fédéral Etter, président du Conseil de fondation des archives suisses pour l'étude du pain, a prononcé l'allocution d'ouverture. Notre photo : des invités devant une vitrine exposant divers produits de boulangerie. Tout à gauche, au bord de la photo, on reconnaît M. Max Währen, directeur des recherches historiques et culturelles de l'Institut pour l'utilisation et le développement scientifique de l'histoire du pain et des produits de boulangerie.

Offres et demandes d'emploi

Affaires immobilières



**Helvetia Incendie
Saint Gall**

CHERCHE

Agence Générale
Cyrille Pralong
20, rue de la
Dent-Blanche
SION
Tél. 2 10 08

apprenti (e)

Conscientieux, dynamique et intelligent.

Nous nous occuperons avec soins de votre formation commerciale en général et tout particulièrement en matière d'assurance. C'est une branche très intéressante qui vous ouvrira de larges possibilités d'avenir.

Vous pourrez, une fois l'apprentissage terminé, profiter de notre organisation mondiale en faisant des stages auprès d'une autre Agence en Suisse ou à l'étranger.

Si cette offre vous intéresse, veuillez prendre contact avec nous au plus vite.

P 7111 S

Hôtel de l'Etrier, Hôtel Pas de l'Ours, Crans sur Siere, cherchent pour de suite ou saison d'été:

**cuisinier
cuisinière
garçon de cuisine
GARÇON ou FILLE D'OFFICE
gouvernante
femmes de chambre
PORTIER, GARÇON DE MAISON
lingère
fille de salle
APPRENTIE FILLE DE SALLE
sommeliers**

Faire offre avec certificats à la Direction de l'Hôtel de l'Etrier, CRANS SUR SIERE.

P 7261 S

CHERCHE

chauffeur de taxi

Place à l'année, bons gages
Entrée immédiate.

Ecrire à Case postale 130, à Siere. P 6322 S

ENTREPRISE DE GENIE CIVIL cherche pour un chantier, bien situé, dans la région de Zermatt,

un employé de bureau

connaissant la comptabilité des salaires, décomptes, avec caisses sociales, décomptes CN, factures et travaux divers de bureau. Emploi intéressant et de longue durée.

Faire offre détaillée avec prétentions de salaire sous chiffre P 7282 S à Publicitas Sion.

COMMERCE DE SIERRE cherche pour entrée immédiate une

employée de bureau

Débutante acceptée. Bon gage. Travail varié. Ambiance agréable.

Ecrire sous chiffre P 7159 S à Publicitas Sion.

SECURITAS S.A.

engage

Gardiens de nuit (places stables)

Gardes auxiliaires (services occasionnels) et

Gardes pour le Comptoir Suisse 1963

Citoyens suisses, consciencieux, de bonne réputation, sans condamnation.

Offres à Securitas, Tunnel 1, Lausanne. P 231 L

Pr restaurant du centre du Valais, on cherche pour entrée de suite

jeune fille

de 18 à 20 ans, de bonne moralité, pour aider au service de la salle; gages fr. 300.- par mois pour débiter, nourrie et logée. Milieu sérieux, vie de famille.

Faire offre par écrit s. chiffre P 7148 S à Publicitas Sion.

ON CHERCHE pour 3 mois

BONNE SOMMELIERE

S'adr. au CAFE DES TOURISTES, Martigny-Ville.

Tél. (026) 6 10 32 P 90671 S

A LOUER

chambre

meublée. Entrée indépendante. De préférence jeune homme. Tél. (027) 2 37 75

ON ACHETE

BLOCS LOCATIFS

de toutes grandeurs. Event. terrains et grandes fermes ou chalets de luxe. Intermédiaire s'abstenir.

Ecrire sous chiffre P 7277 S à Publicitas Sion.

A VENDRE POUR CAUSE IMPREVUE,

dans importante localité entre Sion et Martigny,

entreprise d'ébénisterie

y compris maison d'habitation, machines d'exploitation et portefeuille de commandes. Prix très raisonnable à discuter.

OCCASION POUR JEUNE MAITRE D'ETAT DESIRANT S'INSTALLER.

Prière d'écrire sous chiffre P 536-4 S à Publicitas Sion.

A VENDRE ou A LOUER à CHARRAT

appartement

de 3 pièces avec dépendances, à partir du 1er juillet. S'adr. à Charles Luy, Charrat Tél. (026) 6 33 18. P 7231 S

ON CHERCHE pour la saison d'été à CHAMPELAC:

serveuses

de restaurant tea-room,

garçons de cuisine aides-vendeuses

pour bazar, débutantes pour le service de salle,

jeunes filles

comme aide-ménage et tea-room. Tél. (026) 6 82 16. P 90653 S

ON CHERCHE

places

de travail facile pour garçons de 10 et 13 ans et une fille de 12 ans. Du 25-6 au 1-9-83.

Ecrire sous chiffre P 7150 S à Publicitas Sion.

Café de la Place, Martigny-Ville, cherche

2 sommeliers

Semaine de cinq jours. Tél. (026) 6 11 60 P 90669 S

ON CHERCHE

2 garçons

de 13 à 15 ans pr la campagne; pouvant suivre l'école. Vie de famille.

Adresse: William Chanson - Moiry s/ La Sarraz (Vd) P 251 L

JEUNE FILLE

diplômée d'école de commerce, expérimentée, cherche place comme

secrétaire

Libre à partir du 15 juin.

Faire offres sous chiffre P 20751 S à Publicitas Sion.

ON CHERCHE personne pouvant faire des

heures de ménage

du 20 au 30 mai. Tél. (027) 2 12 29 P 20761 S

ON DEMANDE pour entrée immédiate gentille jeune fille comme

SOMMELIERE

Débutante acceptée. Café de la Paix, Monthey. Tél. (025) 4 22 79 P 7273 S

A VENDRE Mayens de Mase

parcelle

pour chalet, env. 700 m², fr. 6.- le m². Route, eau.

Tél. (027) 2 12 43 P 7269 S

ON CHERCHE à louer

chalet

ou mayen.

Tél. (027) 2 33 08 P 7223 S

A VENDRE au coteau entre Martigny et Saxon

12.000 m²

EN VIGNE ET ABRICOTIERS

Faire offres écrites sous chiffre P. 90670 S. à Publicitas Sion.

ON CHERCHE A ACHETER

terrain

dans la région des Mayens-de-Sion ou environs, éventuellement avec chalet (neuf ou ancien).

Offres sous chiffre M 22494 U à Publicitas Bienne.

A VENDRE

terrains industriels

région USINE de la DIXEN-CE, en bordure de route. Surface de 11.000 m² et 1300 m². 35.- et 30.- frs le m².

Faire offres à case postale 29177 Sion - Gare. P 7232 S

A VENDRE

terrain à bâtir

de 1084 m², en bordure de route, Vissoie - Ayer - Val d'Anniviers, à 300 m. de Vissoie. Situation idéale. Tél. (027) 5 09 85. P 7197 S

ON DEMANDE A LOUER OU A ACHETER

bon petit café

bien situé entre Sion et Bourveret.

Prière de faire offre avec prix et détails sous chiffre P 536-3 S à Publicitas Sion.

Achat - Vente

d'immeubles, villas, chalets, remises de commerces, etc.

Ecrire Agence Immobilière FERO (F. Rossier) Case postale 290 Sion I. P 6662 S

Wir suchen

2-3 Werkzeugmacher und Mechaniker

Sehr gute Anstellungsbedingungen. Angenehmes Arbeitsklima.

Detaillierte Offerten an Polygone AG Vouvry. P 7160 S

ON CHERCHE pour de suite

dame ou demoiselle

pouvant être formée comme caissière.

Place stable, bien rétribuée. Semaine de 5 jours avec avantages des grands magasins.

Faire offres



MARTIGNY

P 73-25 S

ON CHERCHE

aide-cuisinière fille d'office

Pension Edelweiss, Mayens de Riddes. - Tél. (027) 4 74 73.

P 20759 S

ON DEMANDE

mains-d'œuvre masculines.

Travail en équipe, travail normal.

personnel féminin décolleteurs

Décolletage S.A. St-Maurice. P 7110 S

Garçon

ou

homme d'âge mûr

pouvant traire 4 à 5 vaches, serait engagé comme aide dans petite montagne à proximité de grand village.

Offres à André Gaudin, Chevilly (Vaud). Tél. (021) 87 13 76 P 252 L

Café de campagne sis en plaine cherche

SOMMELIERE

pour entrée fin mai. Bons gages assurés. Débutante acceptée.

Tél. (027) 4 14 12 P 7262 S

ON CHERCHE pour tout de suite ou date à convenir

mécaniciens sur automobiles

et

laveur-graisseur

Bon gage et fonds de prévoyance. GARAGE MODERNE, SION Agence Citroën Tél. (027) 2 17 30 P 131-28 S

JE CHERCHE

2 APPAREILLEURS

1 MONTEUR en chauffage

1 APPRENTI

Entrée immédiate.

S'adr. Alfred Bruttin, Installateur, Grône. - Tél. 4 21 99

Martigny et les environs

Est-ce une tragédie de l'amour ?

Antonio Serra devant ses juges



Le prévenu, Antonio Serra, vient d'être déchargé du fourgon cellulaire pour être amené, sous bonne escorte, les menottes aux poignets, à la séance du Tribunal, en l'hôtel de ville de Martigny. (Photo Schmid)

Hier matin, 8 h. 30, le fourgon cellulaire de la police cantonale s'arrêtait devant l'Hôtel de Ville de Martigny. Un jeune homme quasi élégant, aux cheveux soignés, en descendant, les menottes aux mains. Il s'agissait d'Antonio Serra, d'origine italienne, qui comparait devant le Tribunal de Martigny, accusé du meurtre de Mlle Rosanna Bagaini, dans la nuit du samedi au dimanche 30 octobre 1961.

L'accusé grimpe les marches de l'Hôtel de Ville, sans montrer aucune agitation. Il est sombre, paraît réfléchir et ne lève point ses regards vers les personnes qui l'entourent. Dans la salle du Tribunal de district, il va s'asseoir au banc des accusés tandis que la famille de la victime prend place.

M. Jean-Maurice Gross, juge-instructeur du district de Martigny, assisté de MM. Delaloye et Troillet, déclare l'audience ouverte. La parole est donnée ensuite au représentant du Ministère Public et à la défense. Mais auparavant, faisons le portrait des personnages.

LES PERSONNAGES : LA VICTIME

Mlle Rosanna Bagaini, est âgée au moment de sa mort en 1961, de 39 ans. Elle est née en Italie, mais depuis 1933 a toujours travaillé en Suisse. Par une vie régulière et travailleuse, elle est parvenue à son indépendance personnelle. C'est une femme de tête. Depuis quelques jours précédant sa mort, elle assure la gérance du kiosque de la Place Centrale à Martigny-Ville et chaque soir regagne son domicile à Saint-Maurice. Elle habite dans cette ville un petit appartement à la Rue des Terreaux, dans un immeuble locatif neuf. Très bien installée chez elle, elle mène une vie tranquille, satisfaite de sa condition sociale.

L'ACCUSÉ

Antonio Serra est âgé d'environ 33 ans. Dans son pays, l'Italie, il a déjà subi des condamnations diverses pour faire paître son troupeau dans des endroits défendus, pour vols, abus de confiance et port illicite d'un couteau. Cette dernière condamnation d'ailleurs lui a valu neuf mois de prison à Rome. Il habite à Silanus, est marié et père d'une fillette. Un beau jour, à cause d'une maladie qu'il a contractée, sa belle-famille le chasse. Alors commence la vie aventureuse qui bientôt va l'amener en Suisse où il est engagé au barrage de Mauvoisin.

C'est ainsi qu'à Martigny, il connaît Mlle Bagaini.

FAITS ET PLAIDOIRIES

La parole est donnée au représentant du Ministère Public, Me Amédée Déleze. Me Déleze relate l'arrivée en Valais de Serra, ses activités à Mauvoisin et ses fréquentes visites à Martigny. Un jour, le 16 octobre, il achète au kiosque de Mlle Bagaini, des journaux pour un ami qui se trouve à l'hôpital. Beau garçon, à la parole facile, il ne manque pas d'attirer la sympathie de Mlle Bagaini. Les visites se font plus fréquentes et durant les heures de séparation, ils s'écrivent ou se téléphonent pour fixer leurs prochains rendez-vous. Lors des rencontres, ils partagent des restaurations dans les établissements de la ville et le samedi 28 octobre, Mlle Bagaini l'invite à l'accompagner à St-

qui retient les motifs d'homicide et vol et demande une condamnation de quinze ans de réclusion et de quinze ans d'expulsion du pays, la défense par Me Couchepin, avocat d'office, présente une nouvelle version des faits selon les déclarations de son client. Voici cette version :

Au moment où il désirait quitter Mlle Bagaini, celle-ci, durant cet instant des adieux, s'affale dans ses bras et l'entraîne lui aussi sur le plancher. De peur d'ameuter les voisins, il emporte le corps dans la salle de bain, tente de ranimer son amie en lui lavant le visage avec de l'eau et une lavette. Mais soudain, la voyant inanimée, il prend peur, serre le foulard afin de simuler un meurtre. Il se précipite ensuite dans la chambre. Son intention est de récupérer les lettres portant son adresse. Mais il les oublie, pour s'emparer de l'argent.

L'avocat de la défense donc demande que ne soient retenus que les motifs de vol et d'homicide par négligence, car son client a agi sous le coup de la peur. Il invoque les mêmes arguments pour justifier le fait de vouloir accuser son ami, et rappelle la vie familiale malheureuse de Serra. Durant son temps de préventive, son client d'ailleurs s'est montré calme et doux, à part qu'il a mis le feu à son lit.

DUPLIQUE ET REPLIQUE

A tour de rôle, le représentant du Ministère Public et l'avocat de l'accusé répètent une nouvelle fois leurs arguments. Il est 12 h. 45, quand M. Jean-Maurice Gross, président, clot les débats. Le jugement sera prononcé prochainement.

QUE S'EST-IL PASSE

EXACTEMENT ?

Seul Antonio Serra le sait. Est-ce vraiment une défaillance de Mlle Bagaini, qui effectivement déjà le samedi 21 avril au soir fut sujette à une défaillance ? Et, pris de panique, Serra a-t-il tenté de faire croire au meurtre ?

Ou bien s'agit-il d'un meurtre direct par strangulation ?

L'attitude de Serra au cours des débats fut intéressante. Tandis que le représentant du Ministère Public réquisitionnait, il paraissait nerveux, s'essuyait à chaque instant ses mains avec son mouchoir, n'osait jeter ses regards vers la salle où se trouvaient quelques curieux. A la reprise de l'audience, tandis que son défenseur parlait, il reprit une attitude aisée, presque ironique et parfois même souriait en direction des personnes installées dans la salle.

En fin d'audience il se leva, demanda aux juges de croire à sa seconde déclaration, la première étant une invention car il était sous l'emprise de la peur.

Ses yeux se voilèrent une seule fois, au moment de la lecture des conclusions du réquisitoire en italien.

Est-ce une défaillance physique et la peur qu'elle entraîna ou est-ce le désir d'un homme d'accéder à une condition sociale meilleure en s'unissant avec une personne amie pour une nouvelle vie ? Est-ce peut-être simplement le mobile du vol ?

Autant de questions que le Tribunal devra examiner.

psf

Décisions du Conseil communal de Salvan

Dans sa dernière séance, le Conseil communal prend les décisions suivantes :

1. - Le service de ramassage des ordures ménagères, qui a été mis en soumission, a été adjugé aux transporteurs par jeeps Moret et Gay pour l'ensemble de la Commune.

2. - Le règlement communal de service de voirie sera mis au point à la prochaine séance du Conseil pour être applicable dès le 1er juin 1963.

3. - Les immeubles dont les égouts ne peuvent être raccordés à un collecteur public, devront être munis de fosses septiques type EMCO, ou autres types de fosses mais conformes aux directives de l'ASPEE.

4. La Commission des T.P. fera une vision locale à Tretien pour étudier les améliorations possibles de la route à travers le village.

5. - Le Président donne connaissance au Conseil de la pétition adressée au Département des T.P. et aux

Communes de Salvan et de Finhaut, demandant l'amélioration immédiate du chemin muletier Tretien-Finhaut, afin que les touristes arrivant de Chatelard puissent trouver un débouché sur Salvan. Le Conseil communal de Salvan se déclare d'accord avec la proposition de la Commune de Finhaut, proposition invitant le Chef du Département des Travaux Publics et ses Services techniques à procéder à une vision locale du tronçon Finhaut-Tretien et à voir s'il y a possibilité de rendre ce chemin carrossable aux véhicules à moteur comme l'est actuellement le tronçon Chatelard-Finhaut.

6. - Le Président oriente le Conseil sur un projet d'un Bureau d'architectes, pour l'étude d'un plan d'ensemble des possibilités touristiques de la région située en dessus des Marécottes.

Salvan, 8 mai 1963.

L'ADMINISTRATION

Coup d'œil sur le projet de reconstruction du bisse de Saxon

LA SITUATION ACTUELLE

Actuellement le bisse de Saxon, qui est le plus long du Valais, s'étend sur une longueur totale de 25 km 200. Il fut construit en 1870. Lors de sa construction, c'était donc une gigantesque entreprise qui devait assurer aux habitants de la cité des abricots assez d'eau pour l'irrigation du coteau durant fort longtemps, pensait-on.

Aujourd'hui, après avoir rendu de très grands services, son exploitation n'est plus rentable.

Il prend sa source sur les hauteurs de Nendaz, à la Printze de Cleuson exactement. Il est à ciel ouvert sur toute sa longueur. L'infiltration d'eau est telle qu'à son passage au-dessus de Riddes il ne reste plus qu'un mince filet insuffisant même pour abreuver une chèvre...

Depuis Riddes, il était alimenté par les eaux des Fara de Riddes et d'Isérables. Or, ces eaux sont actuellement concessionnées. Il n'est donc plus possible de les utiliser.

A l'arrivée à Saxon, sur les 300 litres/seconde, il n'en reste plus que 100. D'autre part, l'entretien annuel du bisse coûte à la commune de Saxon la somme de fr. 30.000.—

Chaque preneur d'eau paie 1 fr. 30 à l'heure, cette somme correspond au tiers du prix de revient réel, le reste étant à la charge de la commune.

LE PROJET

Le nouveau projet simplifie considérablement les choses et prévoit de prendre l'eau directement aux conduites forcées de la FMM. (Forces Motrices du Mauvoisin) d'Ecône. Ce ne fut pas une petite affaire que de le mettre au point et les pourparlers entre la commune de Saxon, FMM et EOS furent souvent épineux... Enfin, dans les grandes lignes l'accord est conclu et le projet put être mis au point. L'eau sera donc prise au château d'eau de Willy, sur Riddes. A la distance de 450 m. de ce château d'eau sera construit un réservoir avec désableur et flotteur. Sur une partie du parcours du bisse, l'eau devra être refoulée, la topographie du terrain l'exigeant.

Ainsi, depuis ce réservoir, le nouveau bisse aura une longueur de 5 km. 830 m. Il n'y aura que quelques tronçons à ciel ouvert. D'autre part le nouveau bisse sera suivi sur toute sa longueur par une plate-forme d'accès de 3 m. de large.

LE COUT DES TRAVAUX

Les travaux sont devisés à près d'un million et demi de francs. Voici, approximativement, quelles seront les parts de frais :

1. EOS prend à sa charge les frais de construction de la conduite de refoulement et les organes de réglage, soit environ 130.000.—
2. Subventions globales 35%, dont le Canton 25% env. 300.000.—
3. Subventions fédér. 35% 420.000.—
4. A la charge de la commune de Saxon 350.000.—

Comme on le voit, il ne s'agit pas d'une petite somme et il convient de bien réfléchir avant d'engager un tel capital. Nul doute que nos autorités n'aient fait et il convient de relever ici l'énorme travail effectué par le Service des Eaux de la commune de Saxon à la tête duquel œuvre avec le dynamisme que l'on peut juger M. le Conseiller Général Roth.

D'autre part, ce projet permet l'irrigation des coteaux de Charbonnet, Pérosé et Bonatry, pour laquelle une dépense globale d'environ 2.500.00.— est envisagée.

La description de ce nouveau projet de reconstruction du bisse est très sommaire. Une conférence d'information sera organisée par l'autorité communale, vendredi soir, afin de mieux informer les citoyens pour que ceux-ci soient bien renseignés, parce qu'ils devront voter à l'assemblée primaire de samedi.

P. Schweickhardt

Projet intéressant

Verbier va bénéficier, en tant que partie intégrante de la grande commune de Bagnes, d'un projet d'épuration des eaux vastement conçu, qui doit être soumis en mai à l'assemblée de commune. Cette installation, qui coûtera 4,5 millions de francs, est destinée à recueillir et à épurer toutes les eaux usées des régions habitées s'étendant du Châble (alt. 850 m) jusqu'au-dessus de Verbier (alt. 1500 m).

Communiqué de la Croix-Rouge

La Croix-Rouge Suisse et l'Alliance Suisse des Samaritains ont besoin de votre appui pour développer les œuvres dont elles ont la charge. Faites bon accueil à leur insigne, qui vous sera offert ces jours-ci.

W. Spuehler commente l'épidémie de typhoïde

M. Willy Spuehler, président de la Confédération, a traité, notamment, lors de l'Assemblée générale de l'Office national suisse du tourisme à Einsiedeln, du problème concernant l'épidémie de typhoïde de Zermatt.

Le représentant du Conseil fédéral a relevé tout d'abord, que l'épidémie de typhoïde qui a pris naissance à Zermatt avait affecté l'ensemble de l'économie touristique du pays et même le crédit de la nation. Ce douloureux événement et l'écho qu'il a eu tout naturellement à l'étranger ont affligé profondément le Conseil fédéral. (N'y a-t-il pas un peu d'exagération ?)

Pour ma part aussi devait ajouter le président de la Confédération, je tiens à exprimer mes regrets et ma sympathie sincère aux personnes tombées malades, aux hôtes, habitants et employés de Zermatt et, simultanément, mes remerciements à tous ceux qui ont combattu l'épidémie et soigné les malades.

QUI EST COUPABLE ?

Puis, M. Willy Spuehler a ajouté : Il ne m'appartient pas d'établir des culpabilités, de mettre des coupables au pilori ou de les décharger de leurs responsabilités. Néanmoins, je dois demander à l'ensemble de l'opinion publique de considérer les pénibles événements de Zermatt dans toute leur portée et d'accomplir l'effort moral indispensable qu'exige le rétablissement de la confiance dans nos

stations touristiques et climatiques. C'est à quoi tendent les démarches que j'appuie pleinement. Mais elles ne peuvent que constituer un premier pas dans la voie à suivre pour aborder et accomplir les tâches plus essentielles.

SERIEUX AVERTISSEMENT AUX COMMUNES DE MONTAGNE

Après avoir soulevé quelques questions de principe, le haut magistrat fédéral a poursuivi : les expériences faites nous montrent qu'il ne suffit pas de s'en remettre à la compétence des autorités, d'exprimer des idées raisonnables même très sages à des congrès scientifiques et de rédiger des procès-verbaux vite oubliés. Dans les communes de montagne tout spécialement, qui restent attachées à des traditions souvent séculaires, la transformation des installations publiques et leur adaptation aux exigences du tourisme moderne exigent une large information de la population et la volonté de celle-ci de collaborer sans arrière-pensée à la réalisation des travaux indispensables. Le flot des touristes n'apporte pas que de l'argent, mais aussi de nouvelles charges auxquelles les pouvoirs publics ne sauraient se dérober.

UN TEMPS D'ARRET

Il faut que les communes suivent une politique claire. Elles feraient bien d'intercaler de temps à autre un arrêt dans le développement d'une station, qu'il s'agisse de l'accroisse-

ment du nombre des lits, de l'équipement sportif, etc., même au risque de devoir refuser des hôtes.

En outre, M. Willy Spuehler a rappelé qu'en son temps, le professeur von Neergaard, de l'Université de Zurich, avait présenté une étude concluant à la nécessité de développer et de perfectionner l'appareil médical des stations. Les suggestions faites n'eurent, hélas que peu d'écho dans l'opinion publique. La construction à Loèche-les-Bains de l'établissement populaire de balnéothérapie est toutefois, en partie, la conséquence des suggestions du professeur Neergaard.

LES COMMUNES EN DIFFICULTE

Enfin, M. Spuehler a insisté sur le fait que « jusqu'ici le renouvellement des stations et de leur équipement a été considéré comme étant avant tout l'affaire des communes, mais pour nombre de celles-ci, il n'a pas toujours été facile de trouver la juste mesure dans l'adaptation au développement nouveau. Les contacts firent défaut tout comme la collaboration confiante de tous les intéressés au développement d'une station ».

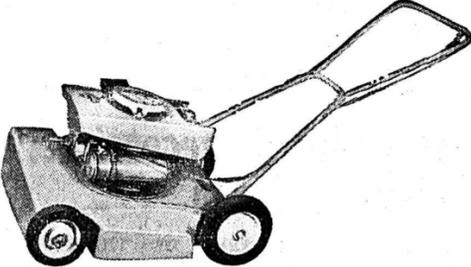
Là semble bien être le fond du problème. De là, à penser que la Confédération va s'employer à résoudre ce problème particulièrement délicat, il n'y a qu'un pas, que pour notre part nous franchissons volontiers.

Ant.

A VENDRE
DKW 1000
 coupé, 55.000 km., de première main, Fr. 3.500.—.
 S'adresser: TRIVERO Frères Garage International - Sierre Tél. (027) 5 14 36 ou (026) 6 16 16 P 509-8 S

A VENDRE
poussines
 de 20 semaines, prêtes à pondre, pour cause de déménagement. Prix très intéressant.
 Tél. (027) 4 25 06 P 7275 S

IACOBSEN
 Les Tondeuses silencieuses avec une meilleure coupe grâce à son vilebrequin insensible aux chocs (Garantie illimitée contre les torsions).



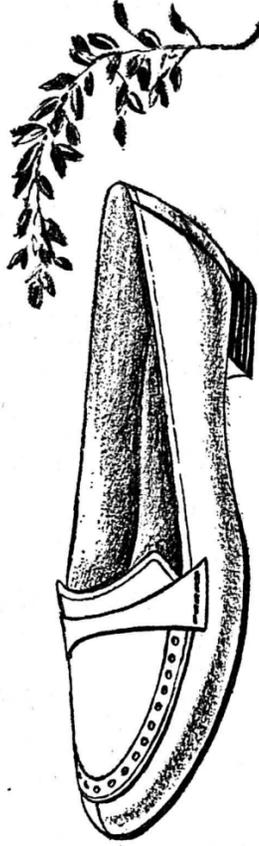
Démonstrations sans engagement chez
J. NIKLAUS - STALDER, GRAND-PONT
 SION Tél. (027) 2 17 69 P 50-19 S

VESPA
 se faufile n'importe où



Même dans le trafic le plus intense VESPA se joue de toutes les difficultés. En outre, la conception intelligente de sa carrosserie vous assure protection parfaite.
 Vespa 125 T Fr. 1590.- 125 GT Fr. 1650.- 160 GS Fr. 1895.-

Sion: E. Bovier & Cie., Av. de Tourbillon 40. Martigny-Ville: Tissières frères, pl. de la Liberté. Monthey: C. Launaz. Sierre: A. Brunetti. St. Maurice: M. Coutaz, Grand-Rue. Vionnaz: G. Richo.



BALLY
 VASANO frs. 49.80

Cette chaussure Bally-Natura, d'une souplesse insurpassable et d'un chaussant des plus confortables, vous procure le mieux-être.

Chaussures
Tichelli SA
Sion

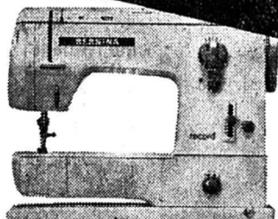
Charcuterie

Saucisses au cumin	la paire	Fr. -.30
Cervelas	la paire	Fr. -.65
Emmental	la paire	Fr. -.80
Schübli	la paire	Fr. 1.30
Gendarmes	la paire	Fr. -.80
Saucisses fumées	à conserver	2.50 le ½ kg.
Mortadella	à conserver	2.50 le ½ kg.
Viande fumée à cuire	2.75 le ½ kg.	

Excellente graisse fondue pour cuire et frire, le kg. 1.40 à partir de 10 kg. 1.20. Bidons de 5 à 10 kg. Expédiée continuellement contre remboursement.

Boucherie Chevaline
M. GRUNDER et FILS - BERNE
 Metzgergasse 24, tél. (031) 2 29 92 P 322 Y

La nouvelle BERNINA



bat tous les records par les services qu'elle rend et la simplicité de son emploi. C'est la machine de confiance qui ignore pratiquement la panne. Examinez-la: vous serez enthousiasmé! Demandez une démonstration ou le prospectus gratuit avec 50 photos en couleurs.

BERNINA
Constantin
 fils sa. sion

R. WARIDEL
 Av. du Gd-St-Bernard - Martigny P 69-47 S

Hall de la Matze Sion
 Samedi 11 mai 1963
 dès 20 h. 30

Soirée récréative
 du
Cercle de Culture Physique Dames
 avec productions des actives et des pupillettes

BAL
 conduit par l'orchestre MICHEL SAUTHIER

AVIS DE TIR

Des tirs avec munitions de combat auront lieu comme il suit:

Jour, date, heure:

Lundi	13-5	1300-1630
Mardi	14-5	0700-1200
Mercredi	15-5	0700-1200
Jeudi	16-5	0700-1630

Tirs avec:
 Pist. mitr.
 Revolver
 (par CI pol. aux.)

Zone dangereuse:
 Sierre - Géronde: Rive droite du Rhône et Ile Falcon. (vers le pont du Rhône).
 608700 - 126500
 609200 - 127400

Pour de plus amples informations on est prié de consulter le bulletin officiel du Ct. du Valais et les avis de tir affichés dans les communes intéressées.

Le commandant:
 Place d'armes de Sion
 Tél. (027) 2 29 12 P 214 Y

d'un extrême à l'autre



Gérondet
 SION
 habille tout le monde

P 36-26 S

Organisation complète de
TOMBOLA
 100'000 lots
 Articles de fêtes
 Gravure de coupes de sociétés

Veuthey fers
SAXON
 Tél. 026 / 6 23 51

A VENDRE
POUSSETTE
 Etat de neuf, marque Helvétia.
 Tél. (027) 2 36 63 P 6854 S

DKW 1000 sp
 coupé sport, en parfait état, mod. 1960, à vendre de particulier.
 Tél. (025) 6 22 38.

A VENDRE
Opel Caravan
 1954, état de marche, Fr. 1.500.—. S'adr. Triverio Frères - Garage International - Sierre. Tél. (027) 5 14 36 ou (026) 6 16 16 P 509-9 S

A VENDRE
Taurus 17 M
 1961, fr. 5.500.—.
Simca
 1958, fr. 2.200.—, en parfait état. Faire offres au Garage du Lac - Montana. Tél. (027) 7 18 18 P 7280 S

A VENDRE
SALLE A MANGER
 avec lustre. S'adresser La Résidence C - Gravelone, Sion (bureau). P 486-69 S

A VENDRE
 pour cause de décès
OPEL-COUPÉ ASCONA
 très soignée, 13.000 km., ou

VAUXHALL-LIVIERA
 21.000 km., excellente occasion.
 Roger Guidoux - gérant, Chippis - Tél. (027) 5 11 69 P 7237 S

A VENDRE
3.000 rames
 pour haricots.
 Tél. (027) 2 40 32. P 7158 S

A VENDRE
2 jeunes chiens
 (porcelaine) de 5 mois.
 Ch. Gauchat, Lamboing (J.B.)
 Tél. (032) 7 22 46

Pour peu d'argent, je transforme votre

vieille montre
 en une neuve, moderne. Envoyez-la moi, sans engagement, je vous ferai un devis. Toutes réparations plaqué or, etc

André PICT
 horlogerie NISUS
 Av. Général Guisan 24 - VEVEY
 Av. de la Gare 41a. LAUSANNE.

Imprimerie
Gessler S.A.
 Sion

Rhubarbe DU PAYS kg. **-.50**

Pâtes à gâteaux

feuilletée	490 g.	-.85
mi-feuilletée	510 g.	-.75

Asperges DU VALAIS, 1er choix Kg. **3.—**

Mayonnaise tube 175 g. **1.—**

Jambon cuit DE DERRIÈRE 100 g **1.10**

MIGROS

Dans un cadre grandiose, la prochaine fête interparoissiale aura lieu les 24, 25 et 26 mai

SION — La cinquième fête interparoissiale aura lieu à Sion les 24, 25 et 26 mai prochains. Il n'est pas prématuré de dire qu'elle dépassera en importance toutes ses devancières. Nous allons donc au-devant d'un événement unique en son genre en Valais, dont le caractère très spécial ne manquera pas de susciter auprès de la population séduisant et des environs un véritable élan d'enthousiasme et d'intérêt.

Celui-ci s'est d'ailleurs déjà manifesté. Les commerçants séduisants ont pris cette tâche à cœur et le succès qui ne manquera pas de couronner cette entreprise sera dû dans une large mesure à leur contribution bienveillante. D'autre part, le comité d'organisation, placé sous la présidence de M. Albert Antonioli, a rencontré tout l'appui nécessaire auprès des autorités communales. En effet, il était prévu tout d'abord de mettre sur pied cette fête dans les environs du nouveau centre professionnel en utilisant partiellement les locaux. De nouvelles transformations à l'intérieur de ceux-ci ont contraint les responsables à tourner leur regard vers l'école primaire des garçons et l'école secondaire, situées dans le quartier de la Matze. Grâce à la compréhension de la commune, une solution fut vite trouvée, offrant toutes les garanties.

Les journalistes valaisans étaient convoqués hier matin à une conférence de presse, présidée par M. F.-G. Gessler, qui permet aujourd'hui de faire le point et d'orienter le public sur la grande manifestation qui nous attend.

Le but des organisateurs est simple et grand tout à la fois. Il s'agit de trouver 100 000 francs ou plus, qui seront versés à l'œuvre interparoissiale pour la construction des églises. Cette initiative généreuse obtiendra sans aucun doute un écho très profond auprès de tous les milieux de notre population.

Cette année, on a cherché à innover. En effet, en intéressant davantage les colonies étrangères de la ville, cette fête revêtira un aspect plus varié et plus attrayant. Les communautés italienne et espagnole ont accepté de grand cœur de prêter leur concours à cette organisation.

Parmi les autres nouveautés, citons le grand restaurant chic qui sera dirigé par M. Jules Berthousoz, assisté de M. Casimir Blanc, alors qu'un tea-room sera monté spécialement par Mme Emile Imesch. La fête foraine traditionnelle, la grande tombola avec deux voitures Simca comme premiers prix, la vente de charité, les stands de restauration, la cantine ne manqueront pas d'intéresser l'ensemble de la cité. En outre, un cabaret des jeunes, conçu et réalisé par la jeunesse, diverses productions de toutes les sociétés locales, une revue présentée par Mme Arlettaz-Brentschen constitueront autant de sources d'attractions.

QUATRE CHAMPIONS SUISSES SERONT DE LA FETE

Après M. Gessler, ce fut au tour de M. Albert Exquis, vice-président du comité d'organisation, de nous faire part d'une autre innovation. On sait en effet qu'un tournoi de ping-pong sera mis sur pied pour donner l'occasion, aux jeunes et aux plus grands, de participer activement à ces journées. Nous souhaitons que cette initiative fasse long feu et peut-être apprendrons-nous prochainement la fondation d'un club de ping-pong dans la capitale valaisanne.

Quatre champions suisses ont accepté de collaborer à la réussite de cette fête. Il s'agit de Mlle Monique Jaquet et de MM. Hugo Urchetti, Perrig et Meyer de Stadelhofen qui se livreront

à de sensationnelles parties de démonstration samedi et dimanche, pour le plus grand plaisir de chacun.

Le tournoi a déjà débuté par la période de préparation et nombre de jeunes utilisent depuis plusieurs jours des tables mises à disposition dans différentes salles de la ville. La phase éliminatoire se déroulera du 19 au 25 mai, alors que le samedi et le dimanche seront consacrés aux finales.

Nous l'avons dit, les sociétés locales participeront également à cette grande fête des églises. Le Conservatoire cantonal fera de même, alors qu'une fanfare de Boudry, composée de 12 musiciens, qui s'est déjà produite en attraction lors des fêtes carnavalesques de Boudry et de la fête des vendanges de Neuchâtel, créera une ambiance de gaieté et d'humour.

Ajoutons que le samedi et le dimanche après-midi un groupe d'animateurs de Paris organisera des jeux de groupes pour les enfants et nous aurons rapidement fait le tour d'un programme très chargé, comme on a pu le constater.

La fête débutera vendredi à 18 h., reprendra le samedi de 10 h. à 2 h. du matin et se poursuivra le dimanche de 10 h. à minuit. Des panneaux indicateurs orienteront le public sur les différents stands et une décoration impressionnante est également prévue.

On aborde ensuite la question de la vente de charité, dont M. Constantin s'est particulièrement occupé. De nombreuses dames ont confectionné bénévolement et avec soin divers articles qui seront vendus à des prix normaux. Des travaux de broderie, de layette

seront exposés à l'intention des acheteurs, pour tous les goûts et pour toutes les bourses. En outre, près de 4 000 œillets arriveront spécialement de France. Signalons que d'autres dons éventuels seraient accueillis avec plaisir par les organisateurs.

Ce fut ensuite au tour de M. Charles de Preux de nous parler du programme gastronomique particulièrement alléchant.

Les colonies italienne et espagnole nous offriront de nombreuses spécialités de leur pays. Spaghetti, légumes, viandes grillées pour nos amis transalpines, amuse-bouches, crevettes, langoustes grillées pour nos hôtes espagnols seront présentés aux consommateurs intéressés dans plusieurs stands typiquement aménagés.

La grande catine sera adossée à l'école des garçons et différents bars répartis au gré des besoins compléteront les installations. Le restaurant chic constituera évidemment l'un des pôles d'attraction essentiels de cette partie gastronomique. D'excellents menus de luxe, au prix de 12 francs, service compris, seront vendus à l'avance. Les places peuvent être retenues dès maintenant aux bureaux de Publicitas, à Sion. Ceux qui le désirent pourront donc demeurer sur place durant ces trois jours, d'autant plus qu'une garderie d'enfants a été prévue.

On voit que cette fête interparoissiale se présente sous un aspect des plus réjouissants et que le comité d'organisation a vraiment pris sa tâche à cœur.

Réservez dès maintenant ces dates des 24, 25 et 26 mai !

J.-Y. D.

Tableau des foires pour 1964

Janvier - Januar :		Orsières	21
Monthey	22	Sembrancher	15
Visp	7	Sierre	25
		Sion	2-9-23
Février - Februar :		Stalden	12
Brig	20	Turtmann	11
Monthey	12	Visp	16
Sierre	24		
Sion	29	Juin - Juni :	
Mars - März :		Brig	4
Brigue	5-18	Martigny-Bourg	1
Leuk-Stadt	3	Monthey	10
Martigny-Ville	23	Orsières	5
Monthey	7-21	Sion	6
Sierre	11	Août - August :	
Sion	28	Monthey	12
Visp	14	Turtmann	13
		Val d'Iliez	18
Avril - April :		Septembre - September :	
Brig	2-16	Bagnes	29
Conthey-Bourg	24	Brig	17
Gampel	21	Champéry	16
Susten-Leuk	7	Kippel	24
Martigny-Bourg	6	Martigny-Ville	28
Martigny-Ville	27	Monthey	9
Monthey	1	Sembrancher	26
Naters	15	St. Niklaus	25
Raron	11	Stalden	30
Riddes	25	Val d'Iliez	23
Sierre	13	Visp	19
Sion	18	Zermatt	23
Stalden	8	Octobre - Oktober :	
Turtmann	14	Bagnes	9-23
Visp	30	Blitzingen	5
Mai - Mai :		Brig	1-16-22
Bagnes	8	Evolène	20
Brig	14	Gampel	20
Glis	6	Leuk-Stadt	6-27
Leuk-Stadt	5-26	Martigny-Bourg	5-19
Martigny-Bourg	4-18	Monthey	7-21
Monthey	13-27	Naters	28
		Orsières	1-15
		Raron	24
		Riddes	31
		Sierre	12-26
		Sion	3-10-17
		Stalden	14
		Visp	12
		Susten-Leuk	13
		Novembre - November :	
		Brig	19
		Conthey-Bourg	6
		Evolène	3
		Susten-Leuk	10
		Martigny-Ville	2
		Monthey	11
		Naters	18
		Sierre	9-23
		Sion	7-14-21
		Stalden	4
		Visp	12
		Décembre - Dezember :	
		Martigny-Bourg	7
		Monthey	9-31
		Sion	19

N.B. - Ne seront acceptées à ces marchés que des bêtes portant une marque d'identification et accompagnées d'un certificat valable d'absence de tuberculose et de Bang.

Le Valais pittoresque : sauvez le grenier

Le grenier constitue le coffre-fort du campagnard, aussi est-il construit très souvent à l'écart de la maison d'habitation pour le protéger en cas d'incendie. « Sauvez le grenier... Sauvez le grenier, le reste ne compte pas... » ai-je entendu ordonner aux pompiers par un paysan dont la maison était en flammes.

Le grenier ne contient pas seulement le grain, la viande, les habits, l'argent et les provisions mais aussi le cœur de chaque membre de la famille : lettres du fils à ses parents, lettres du fiancé à sa fiancée, lettres du mari à son épouse.

Il vous est certainement arrivé, lors d'un dimanche maussade, de monter dans le grenier et de le fouiller systématiquement. Avec un esprit religieux vous avez vu apparaître de vraies merveilles : un pourpoint de soldat, des cartes postales naïves, des livres anciens et, si vous avez de la chance, des journaux qui vous feront oublier un instant le rythme fou de la vie moderne.

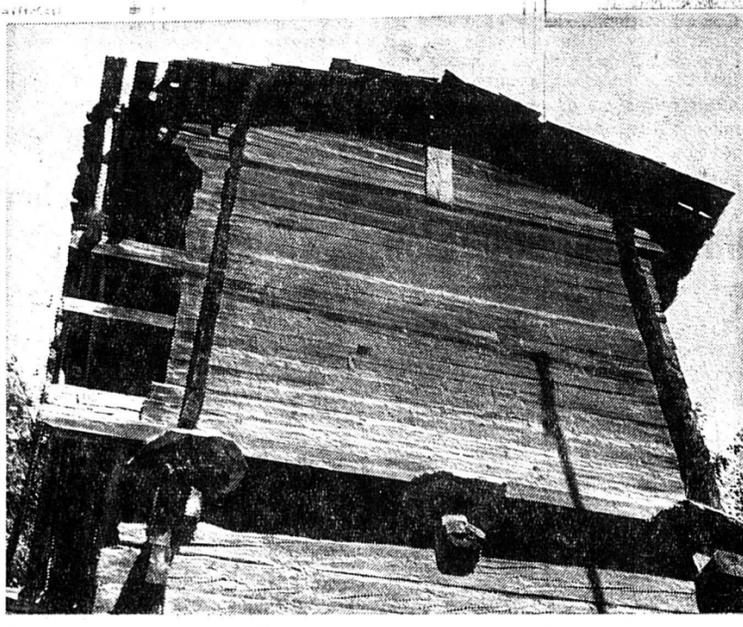
Dans les diverses régions de la Suisse, en particulier en Valais, les greniers sont des constructions pleines de caractère. Il est heureux que de nombreuses

familles en aient pris conscience et ne les considèrent pas comme un dépôt quelconque mais comme un ciboire où vivent en bonne harmonie souvenirs et espoirs.

Je considère qu'une telle « idée conservatrice » ne doit pas être seulement approuvée, mais doit faire réfléchir le propriétaire qui songe à faire « une affaire de quelques centaines de francs ». Conserver une « communion » avec les ancêtres apporte bien plus de joie au cœur que quelques pièces de monnaie vite dépensées.

Le Heimatschutz lutte pour conserver à nos vallées un cachet caractéristique, notre devoir est de le seconder. Il ne s'agit pas de lutter contre le progrès mais de l'utiliser d'une manière intelligente. Supprimez le cachet d'une région et vous supprimerez le vrai tourisme ; il n'y aura comme remède que la création de quelques lieux de plaisirs (bars, dancings) bourrés de blousons noirs. Il sera trop tard pour réfléchir ; la pénitence sera amère.

Marius Georges.



Plus de 2 millions de kg d'abricots perdus. S'agit-il du gel d'hiver ou de pollution de l'air

(suite de la première page)

plus compacte. Il est impossible d'établir un pourcentage même approximatif des dommages. Il faut attendre et voir comment le mal évolue. C'est très irrégulier. La semaine prochaine nous allons essayer de « zonifier » les dégâts. Il ne faut pas qu'un nouveau gel survienne, sans quoi, ce serait un véritable « coup d'assommoir ». Le terrain, en général, n'est pas sec. Il n'y a donc pas un manque d'alimentation en eau.

Quelles sont les causes possibles ?

Tous ces messieurs ont peur que le « gel d'hiver » ait détruit le système racinaire des arbres. Aussi, on va arracher quelques arbres pour procéder à une analyse des racines.

Des hypothèses

On a discuté des causes possibles. On en a rediscuté. On en est resté à formuler des hypothèses.

Le froid a été trop profond et s'est trop prolongé cet hiver. En plaine, la nappe d'eau souterraine a-t-elle gelé ? Au dégel, il s'est formé des gouilles. Comme la couche souterraine était gelée, ces gouilles ont finalement provoqué des asphyxies.

En 1956, le gel d'hiver a atteint

— 21. On a constaté un éclatement de l'écorce des arbres.

Cet hiver, il n'a pas fait moins de 19 degrés. Il y eut peu d'éclatement d'écorce. Mais les conduites d'eau ont gelé à 80 cm. sous terre.

Ces temps derniers, quand on arrachait les arbres voués à l'arrachage annuel, au mois de mars, ils se cassaient à la base, car ils étaient gelés très probablement.

C'est la première fois que l'on trouve, à cette date de l'année, des dégâts de ce genre.

Nous avons parlé des effets éventuels du fluor. Or, c'est généralement vers le mois de juillet seulement que l'on peut — disons que l'on a pu — constater des effets de ce gaz. S'il existe de nouvelles sources d'émission de fluor dans la région de Martigny, par exemple, il se pourrait que ce gaz ait un effet sur les arbres, un effet nocif allant jusqu'à Chartrat et Saxon, même plus loin suivant la direction des vents. N'oublions pas que les dégâts suivent une ligne, un axe Chartrat - Saxon - Ecône - Riddes - Chamoson - Ardon. Le gaz, dans ce cas, ne détruirait que la récolte et non les arbres, dit-on. Est-ce une consolation ?

Attendons les rapports officiels

Puisque personne ne peut préciser l'origine de ce désastre, il faut attendre le résultat des expertises en cours et la publication des rapports officiels.

Tout le reste n'étant que suppositions ou hypothèse, gardons-nous bien d'émettre un avis, une supposition quelconque.

Bornons-nous, pour l'instant, à cette relation des choses telles qu'elles nous sont apparues : tristes, tragiques ; c'est désolant d'aller à travers les propriétés saccagées où la récolte est massacrée.

Pauvres gens qui voient leurs espoirs réduits à néant, qui assistent impuissants à la mort des abricotiers, des pommiers et des poiriers ! Comment ne pas être sensible à tant de peine muette, de douleur contenue qui envahit des hommes et des femmes si cruellement éprouvés à l'heure où ils s'apprétaient à chanter la gloire d'une future récolte magnifique. Ce terrible fléau, auquel il faudra bien donner un nom, est un malheur qui les frappe durement d'autant plus qu'il s'étend et risque bien de prendre des proportions absolument catastrophiques.

Recrutement 1963

Monthey le 1.5.63 — Conscrits de Monthey, Collombey, Muraz-Collombey, Vouvy, Vionnaz. 41 jeunes gens ont effectué l'examen de gymnastique. Moyenne générale de la journée : 5.78. 17 conscrits ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne cantonal : Vuadens Bernard, Vouvy ; Vernaz Marcel, Muraz ; Turin Albert, Muraz ; Donnet Philippe, Muraz ; Schmid Markus, Collombey ; Delseth Charles, Vionnaz ; Vionnet René, Vouvy ; Delavy Gérard, Vouvy ; Maillard Jean-Claude, Collombey - Muraz ; Franzen Jean-Pierre, Monthey ; Mailler Pierre-Jean, Monthey ; Fracheboud Guy, Vionnaz ; von Burren Arnold, Monthey ; Karlen Arnold, Collombey-Muraz ; Gex-Collet, Monthey ; Planchamp Nicolas, Vouvy ; Vannay René, Vionnaz.

La moyenne générale est très bonne et le pourcentage des mentions également puisqu'il atteint le 41.46%.

Monthey le 2.5.63. — Conscrits de Val d'Iliez et Port-Valais et St-Gingolph. 43 jeunes gens ont effectué l'examen de gymnastique. Moyenne générale de la journée : 6.25. 14 conscrits soit le 32.55% ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne cantonal. Zufferey Francis, St-Gingolph ; Exenry Claude, Champéry ; Bellon Octave, Troistorrens ; Défago Francis, Champéry ; Michel Bernard, Port-Valais ; Défago Jean-Luc, Troistorrens ; Mauron Christian, Ecole des Missions ; Tamborini Jean-Jacques, Port-Valais ; Amiguet Pierre-Marie, St-Gingolph ; Jaggy Jean-Paul, Port-Valais ; Donnet-Monay Bernard, Troistorrens ; Rey Jean-Louis, Ecole des Missions ; Rion Georges, Ecole des Missions ; Gex-Fabry Roger, Iliez ; Notons avec satisfaction le grand progrès réalisé au Val d'Iliez, surtout à Troistorrens : Champéry Relevons la présence du Président de la commune de Troistorrens qui par sa présence et ses encouragements a contribué grandement au magnifique résultat obtenu.

Sion, le 3.5.63. — Conscrits de Grône-Granges et St-Léonard. Moyenne générale de la journée : 20. Meilleure moyenne enregistrée jusqu'à ce jour. 35 jeunes gens ont effectué l'examen de gymnastique.

16 conscrits soit le 45.71% ont obtenu la mention d'honneur et l'insigne cantonal. Bruttin Jean-Bernard, Grône ; Tudisco Sylvio, Grône ; Zufferey Jean-Luc, Granges ; Vogel Aldo, Grône ; Epiney Armand, Noës ; Salamin Christian, Granges ; Bagnoud Léo, Granges ; Pellaz Albert, Granges ; Favre Serge, Granges ; Germanier Maurice, Granges ; Toffol Arnold, Granges ; Roh Christian, Granges ; Favre Maurice, Grône ; Neuhor Bernard, Grône ; Michelloud Jean-Bernard, Grône ; Dayer Charles, Grône.

Bravo les gars de Granges-Grône et St-Léonard, que votre exemple soit suivi par toutes les communes de notre cher canton.

Sion le 4.5.63. — Conscrits d'Ayent-Grimisuat et Arbaz. 36 jeunes gens ont effectué l'examen de gymnastique. Moyenne générale de la journée : 6.97. Les jours se suivent mais ne se ressemblent pas. Plus mauvaise moyenne enregistrée jusqu'à ce jour et c'est aux jeunes d'Ayent que nous le devons.

10 conscrits ont obtenu la mention d'honneur ainsi que l'insigne cantonal (27.77%). Morard Francis, Ayent ; Savioz André, Ayent ; Aymon Clément, Ayent ; Moos Fernand, Ayent ; Savioz Francis, Ayent ; Dolt Claude, Grimisuat ; Rey Michel, Grimisuat ; Vuignier Marcel, Grimisuat ; Mathys René, Grimisuat ; Mabillard Max, Grimisuat.

5 mentions à Ayent sur 27 conscrits soit le 18% et 5 mentions à Grimisuat sur 7 conscrits soit le 71% et à Arbaz 2 conscrits et 2 notes 5 ce qui est excellent.

Ayent est une très grande commune et les jeunes gens devraient s'intéresser davantage au mouvement IP et aux associations sportives qui existent dans cette commune. Plusieurs moniteurs IP sont à la disposition de la jeunesse et ne demandent qu'à se dévouer pour elle. Alors vous les jeunes de 15 à 20 ans n'hésitez plus et venez grossir les rangs des différentes sections.

Office cantonal IP
A. Juillard.

CINEMAS

Martigny - Etoile

Jusqu'à dim. 12 - 18 ans rév.
Un film spirituel et gai... Une
réussite du cinéma français

LE BATEAU D'EMILE

avec Annie Girardot et Lino
Ventura

Martigny - Corse

Jusqu'à dim. 12 - 16 ans rév.
Réédition de la superproduction

LE PLUS GRAND SPECTACLE DU MONDE

avec Betty Hutton et Charlton
Heston

Saxon - Rex

Jusqu'à dim. 12 - 18 ans rév.
Un captivant « policier » fran-
çais
Un « suspense » étonnant

LA LOI DES HOMMES

avec Micheline Presle et Ar-
letty

Fully - Cine Michel

Jusqu'à dim. 12 - 16 ans rév.
Mieux qu'un film policier...
Un film historique

F. B. I. STORY

(La Police fédérale enquête)
avec James Stewart et Vera
Miles

71-73

St-Maurice - Roxy

Dès 16 ans rév. - Tél. 3 64 17
Dès ce soir à 21 h. 30 - Di-
manche 14 h. 30 et 20 h. 30
Geo Paquet, alias, « Le Gor-
rille »
Craque les espions internatio-
naux

LE GORILLE A MORDU L'ARCHEVEQUE

d'après le roman d'Antoine
Dominique
Roger-Hanin - Pierre Dac -
Roger Dumas - Huguette Hue
Pour faire pression sur le
« Gorille » son fils Antoine a
été kidnappé, mais gare au
« Gorille »
Dimanche à 17 h. « The X-15 »
P 119-63 S

Riddes - l'Abeille

Vendredi 10 - Dimanche 12
mai - 20 h. 30 - 16 ans rév.
C'était le tireur le plus rap-
pide du Texas

« LE DESPERADO DE LA PLAINE »

avec Franck Lovejoy, James
Best - Jan Merlin
Les meilleurs fusils trem-
blaient devant Cole Younger!
Cinémascopie couleur
P 27-18 S

Bon Accueil vous parle

SION. — Le 15 juin le Home de N.D.
du Bon Accueil ouvrira ses portes aux
mamans fatiguées.

Pour permettre aux divers comités
d'aider les plus infortunées d'entre el-
les, de gentils petits enfants vous pré-
senteront le Jour des mères le tradi-
tionnel cœur en chocolat, que vous
voudrez bien accepter avec le sourire,
malgré les ventes innombrables aux-
quelles les temps modernes nous ont
accoutumés.

Nous comptons sur celle-ci pour
poursuivre notre œuvre charitable, en-
tenir la maison, la rendre toujours
plus agréable, afin que nos mamans
s'y plaisent toujours davantage.

Bon Accueil fermera le 15 septem-
bre. Les mamans sont priées de s'an-
noncer en juin déjà, afin d'être sûres
d'y trouver de la place.

Merci d'avance à tous les acheteurs
de chocolat.

Leur geste généreux sera une source
de joie pour de nombreuses ma-
mans. En cette Fête des mères, ne
faut-il pas penser aussi à toutes cel-
les que le sort n'a pas favorisées ?

N.D. du Bon Accueil vous en bénira.

Prochaine Assemblée des délégués de « Provins »

Elle est prévue pour le samedi 18
mai au bâtiment Provins à Sion, à 14
heures, avec l'ordre du jour ci-après :

1. Allocution présidentielle.
2. Procès-verbal de l'assemblée des délégués
du 19 mai 1962.
3. Rapport annuel des
comptes de l'exercice 1962.
4. Rapport
des contrôleurs.
5. Approbation du rap-
port annuel et des comptes.
6. Fixation
des prestations spéciales prévues à l'ar-
ticle 29, litt. b et e des statuts.
7. Tran-
sactions immobilières.
8. Divers.

A la fin de la partie administrative,
M. J.-J. Sauer, secrétaire de la Fédé-
ration romande des vignerons, fera un
exposé sur le sujet d'actualité : « La
viticulture suisse face à l'intégration
européenne. »

Sion et la région

Le concert du Chœur-mixte du personnel enseignant



En l'aula du collège de Sion, le Chœur du personnel enseignant s'est produit avec succès hier au soir, sous la direction de M. Jean Quinodoz. (Photo Schmid)

Ceux qui ont connu Arthur Parchet, ceux qui aimaient en lui l'artiste intransigent et pur sont heureux de savoir que son héritage spirituel a été recueilli par un musicien d'une rare qualité : M. Jean Quinodoz.

Ce petit garçon d'Evolène rêvait de musique en gardant ses troupeaux. Ce qu'il savait d'un art difficile : quelques chansons apprises à l'école du village, les modulations du « Kyrie » et du « Credo » de l'église paroissiale. Ce que connaissent de la musique les

élèves de nos classes primaires. Ce même bagage lui suffisait ; cette semence fragile germeait dans son âme éprise de rythmes et de mélodies. Un jour, il s'en alla trouver le musicien de Vouvry.

Arthur Parchet dut éprouver ce jour-là l'une des plus pures joies de sa vie. Il se découvrait un disciple, une âme fraternelle, dans cet adolescent dont l'ardeur à l'étude était aussi évidente que l'ignorance. Joie d'initier à la beauté un esprit vierge. Satisfac-

tion du vieil artiste : la flamme qu'il avait allumée ne s'éteindrait pas.

La mort d'Arthur Parchet désola le disciple sans le décourager. Jean Quinodoz poursuivit ses études au Conservatoire de Genève. Puis revint dans son pays ; il y enseigna à son tour la musique, y dirigea des chœurs, compose. Hier soir, pour la troisième fois, il offrait au public de notre ville, accouru nombreux à l'aula du collège, un concert d'une qualité exceptionnelle.

L'instrument ? Le Chœur mixte du personnel enseignant. Deux douzaines de voix fort bien choisies, soumises à une discipline très stricte. On admire d'abord que des chanteurs éloignés les uns des autres, habitant de Vouvry à Sion, arrivent à cette parfaite cohésion. On sent d'emblée sur eux tous l'emprise cordiale d'un chef qui ne confond pas musique et distraction. C'est avec passion, visiblement, que chacun se soumet ici aux rigueurs d'une quête exigeante.

Il y a bien vingt-cinq ans, nous avions eu une révélation semblable. Arthur Parchet était venu nous présenter son Chœur de Vouvry. Le public applaudissait une surprise émerveillée. Voilà : répétition d'un miracle qui ne semblait plus possible en notre temps de fureurs et de cris.

On ne sait ici ce qu'il faut le plus admirer de la précision ou de la finesse. Chants secrets, mélodies sobres, exécution toute en nuances : dans cette ardeur contenue, cheminent les plus exquises intentions. Dans le choix même des « morceaux », on devine la ferveur d'un artiste qui renonce à toute concession, fuit toute facilité, ne confond jamais la musique avec des effets de cantines.

Réhabilitation du chant choral dont la plupart des manifestations sont dignes des kermesses mais n'ont rien de commun avec l'art.

Ajoutons que l'ensemble « Ars antiqua » de Genève se produisit, en alternance, avec le Chœur. Cette musique et cet instrument se trouvent peut-être plus à l'aise dans l'intimité d'un salon. Mais nous ne sommes pas critique et n'exprimons qu'un sentiment tout personnel.

Ce qui reste dans notre mémoire, c'est cette vibration profonde et secrète de deux douzaines de voix parfaitement fondues sous la direction d'un artiste dont la sensibilité et la ferveur nous ont enchanté.

Z.

Un jeune pharmacien sédunois à l'honneur

SION. — Nous apprenons avec un vif plaisir que M. Paul Amacker, fils de M. Charles Amacker, de Sion, vient de se voir décerner le « Prix Golaz 1962-1963 ».

Le « Prix Golaz » consiste en une magnifique médaille et une somme d'argent récompensant un travail scientifique très poussé sur la chimie pharmaceutique.

M. Paul Amacker, qui prépare actuellement sa thèse pour l'obtention du doctorat en pharmacie à l'Université de Genève, s'est vu récompensé de son travail parmi une dizaine d'autres chimistes ou pharmaciens.

Nous tenons à féliciter tout spécialement ce jeune savant, premier Valaisan, à notre connaissance, à obtenir cette haute distinction scientifique.

Pour protéger la Williams

SION (Fav). — Dans le but de protéger la qualité de l'eau-de-vie de poires Williams produites et distillées en Valais, le Conseil d'Etat a établi un règlement concernant l'obtention du label de qualité pour la mise en commerce de cette eau-de-vie.

Trois communes de montagne reçoivent des livres

SION. — A l'occasion des « Semaines du livre », l'Association suisse des libraires et éditeurs a décidé de faire don d'une bibliothèque de 500 volumes à trois régions de montagne : Elm (Glaris), Santa-Maria (Grisons) et Conches (Valais). Quelques livres ont été remis symboliquement aux représentants de ces communes lors d'une cérémonie qui s'est déroulée jeudi à Zurich. Ce fut l'occasion d'un débat sur les lectures des habitants de la montagne. Il permit de constater que les montagnards ne profitent guère de la radio et de la télévision, et qu'ils ne disposent souvent que de livres qui ont perdu leur actualité. D'utiles efforts pour remédier à cet état de choses sont entrepris par « Pro Juventute », par l'Œuvre suisse de lectures pour la jeunesse et par la Bibliothèque pour tous.

(Photo Schmid)

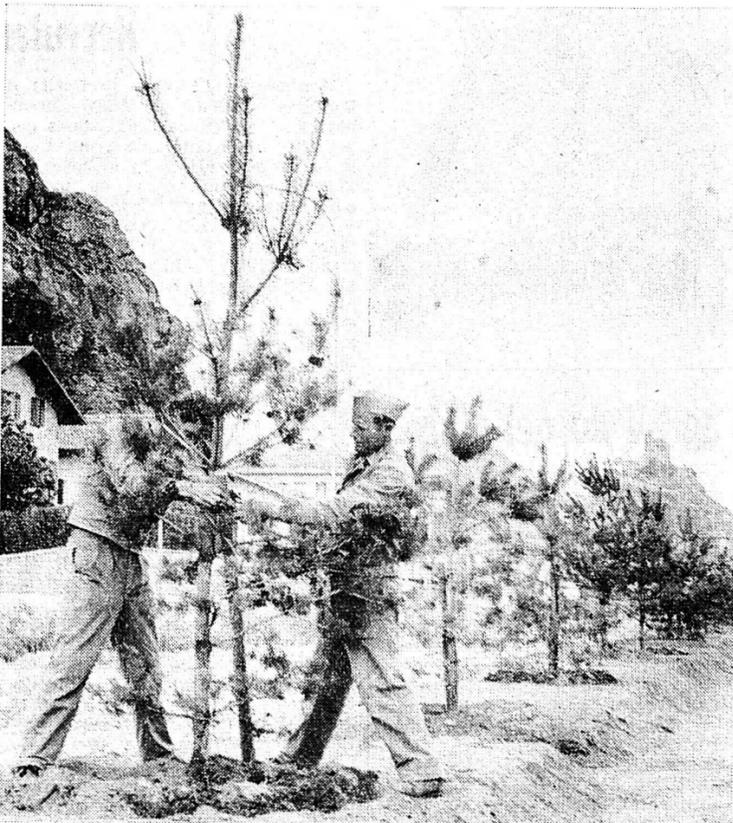
Décision

du Conseil des Etats sur les vols en montagne

SION. — A Sion, sous la présidence de M. Zehnder, conseiller aux Etats, de Zoug, et en présence de M. Spuehler, président de la Confédération, s'est réunie la commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de certaines modifications à la loi sur la navigation aérienne. Le centre de la discussion était constitué par la question des vols en montagne. Doit-on pouvoir, et si oui, à quelles conditions préalables, atterrir en montagne avec des aéronefs pour la formation

et l'entraînement des pilotes pour transporter des passagers à des fins touristiques ? La commission s'est ralliée à la solution prévue par le Conseil national, d'après laquelle les atterrissages de ce genre ne doivent être permis que sur un nombre restreint de places et, comme tous les atterrissages en dehors des aérodromes, seulement si l'autorisation en a été donnée dans un cas particulier ou pour une durée déterminée.

Soixante-quatre pins plantés à l'entrée de Sion



Chacun a déjà pu admirer la splendide route aménagée l'an passé et qui mène, de Pont de la Morge, l'automobiliste en direction de Sion. La section qui va du garage Couturier à l'hôtel Continental est dédoublée par une route qui repart sur Châteauneuf et qui longe sur près de 400 m. la route cantonale. Hier, des employés communaux étaient occupés à aménager l'espace qui sépare les deux chaussées. Ainsi, soixante-quatre pins, âgés de 2 ans et achetés à une pépinière voisine de Sion, y ont été plantés. Ils mesurent environ 2 mètres de hauteur. Lorsque leur taille sera devenue plus grande, le jardinier de la ville leur donnera probablement une forme de champignon, c'est-à-dire qu'ils auront un tronc nu sur une certaine hauteur pour avoir ensuite à leur sommet les branches disposées en forme de parapluie, du plus bel effet.

La bande de terrain qui sépare la route cantonale et la route de l'aérodrome aura une petite haie, puis un talus gazonné, ensuite une promenade pour piéton qui sera ombragée par les pins qui sont actuellement plantés.

Lorsque tous ces travaux seront terminés et que la route de l'aérodrome sera goudronnée, l'entrée de la capitale aura fière allure et donnera certainement au touriste l'envie de s'y arrêter.

GRAIN DE SEL

Il faut y penser...

— Assis à la terrasse d'un café, au Grand-Pont, de quoi parlions-nous, Ménéandre ?

— Vous avez la mémoire courte, mon vieux. C'était hier. Et nous n'avons pas fait la noce...

— Ménéandre !

— Ne vous énervez pas. Ce n'est pas un péché de boire un verre de trop.

— Il ne s'agit pas de cela. Si ça nous arrive — et ça arrive à tous les bons Sédunois une fois ou l'autre — ne le chantons pas sur les toits.

— Pff !... On est si vite repéré. Tout le monde le sait. La ville est petite. On se connaît tous.

— Justement pas. Et c'était là l'objet de notre discussion. Ça me revient. Naguère, à Sion, nous nous connaissions tous. En montant l'avenue de la Gare, en passant le long de la rue de Lausanne et celle du Grand-Pont pour ne citer que les rues principales, nous pouvions saluer toutes les personnes qui nous saluaient elles aussi. Aujourd'hui, comme le disait Maria Lattion l'autre jour, on a plus de connaissances au cimetière que dans la ville. Et c'est vrai. Les vieux Sédunois, les vrais, les purs, ceux qui ont encore le même accent que Flavien sont en voie de disparition.

— Ah ! Flavien, c'est un régal de l'écouter quand il raconte une bonne histoire sédunoise.

— C'est dommage de ne plus l'entendre au Conseil général, car il était le seul à colorer des débats moroses. Il mettait de la vie dans ce milieu de conseillers sérieux comme on l'est quand on se prend au sérieux. Où sont les humoristes d'antan ? Où sont les grands farceurs sympathiques du genre René de Quay ?

— Ce temps-là est révolu. A Sion, on n'a plus le temps de rire.

— C'est regrettable !

— A qui le dites-vous...

— Fini le temps des revues avec André Marcel ! Fini celui des Fêtes de Tous-Vents !

— Il faudrait songer à les remonter ces Fêtes de Tous-Vents...

— Oui, mais où sont les Compagnons qui les animaient, ces festivités ?

— En état de léthargie, mon cher, mais je suis persuadé qu'ils ne demandent qu'à être réveillés.

— Aidez-moi à le faire, nous y parviendrons peut-être. En reconsidérant la formule, nous pourrions faire revivre ces fêtes en leur donnant du panache et un relief si particulier que notre tourisme en serait le bénéficiaire numéro un. A l'heure où l'on cherche un moyen de relever le taux d'occupation de nos hôtels en dehors de la haute saison d'été, il me semble que l'on devrait « repenser » les Fêtes de Tous-Vents. Que vous en semble ?

Isandre.

Les chiens du Grand St-Bernard ne sont pas prêts de disparaître

SION. — De source autorisée, on dément catégoriquement à Sion, chef-lieu du canton du Valais, l'information parue dans le journal anglais « Catholic Herald », selon laquelle les moines du Grand-Saint-Bernard auraient vendu le dernier sujet de leur élevage de chiens de montagne, en raison du tunnel routier qui passera à bonne profondeur sous le célèbre hospice et priverait désormais le col alpin de tout trafic. Cette allégation, ajoute-t-on, est dénuée de tout fondement. Les moines du Grand-St-Bernard ont si peu renoncé à leur chenil que ce dernier héberge actuellement encore quinze « St-Bernard » de bonne race. Et, pour la joie des futurs touristes qui ne craignent pas de faire le détour par le haut passage historique, ni de faire halte au vieil hospice fondé en 1049, l'histoire romantique des chiens de tempête n'est pas révolue.

On va entreprendre d'importants travaux

SION (Fav). — D'importants travaux viennent d'être mis en soumission à Sion, dans le cadre de la route cantonale St-Maurice-Brigue. Il s'agit de la correction du tronçon Garage Revaz-La Matze et de la construction de deux passages inférieurs pour piétons situés à la hauteur du futur centre St-Guérin et du carrefour de La Matze.

Cambrioleur devant ses juges

SION (M3). — Nous avons relaté en son temps une série de cambriolages perpétrés à Sion. Le malfaiteur, R. F., Valaisan, s'en était pris à l'entreprise Liebnauer, à l'entreprise René et Basile Héritier, à M. Tanguy Micheloud, commerçant, aux propriétaires du Garage Valaisan, à M. Wuest coiffeur, à M. l'abbé Augustin Fontannaz, recteur du collège de Sion, ce qui représente exactement 6 cambriolages par effraction. Il avait été arrêté par la suite et les débats relatifs à cette cause vont débiter incessamment.

Noces de diamant à Nendaz

Le 12 de ce mois, un couple nendard célébrera ses noces de diamant, soixante ans de mariage. M. Joseph Fournier, dit « da Tzintre » et son épouse Antoinette née Charbonnet, les deux originaires du village de Beuson.

Les deux jubilaires sont âgés respectivement, lui, de 85 ans, elle de 79 ans.

Quatorze enfants sont nés de leur union, dont onze encore en vie, six garçons et cinq filles, aujourd'hui tous établis. De ces dernières, deux maitresses diplômées, sont entrées en religion chez les Ursulines de Sion, sous le nom de Sœur Marie-Bernard et Sœur Marie-Antoinette. Elles œuvrent actuellement en Guinée, dans le secteur missionnaire des Rds Pères Blancs, comme on les appelle communément. Par une disposition vraiment providentielle, Rde Sœur Marie-Bernard se trouve actuellement à Sion et aura ainsi la joie de célébrer avec les membres de sa famille ce mémorable jubilé.

Des garçons, deux sont instituteurs à Nendaz, l'aîné, Louis, après avoir

assuré le service du secrétariat communal pendant la guerre, a dirigé ensuite la commune, comme président, pendant deux périodes administratives, de 1948 à 1956.

Aucun risque pour les vénérables jubilaires de voir leur descendance s'éteindre puisque plus de septante petits et arrière petits-enfants assurés déjà la relève, dont plusieurs ont suivi la trace des aînés dans l'enseignement.

Point n'est besoin d'un effort d'imagination pour saisir combien l'entretien, l'éducation et l'instruction d'une si belle famille a dû coûter de soucis aux deux jubilaires, à un moment surtout où les possibilités de gain étaient fort limitées.

Ils y ont fait face avec une souriante énergie puisée aux sources même d'une foi sans défaillance. Pour joindre les deux bouts il fallait naturellement exercer plusieurs métiers. Petit paysan, propriétaire de parcelles disséminées, de rendement médiocre, M. Fournier était en outre charpentier, menuisier et boulanger. Il n'y a pas si vieux que le chant du

moulin s'est tu sur les bords de la Printze et que dans l'ancre du four vêtuste se dorait à point ce délicieux pain de seigle du pays, qu'affectionnait M. le Rd. Chanoine Pont, un ami de la famille, qui venait régulièrement s'y approvisionner.

Dans tous ces travaux, il était admirablement secondé par son épouse qui ne craignait pas de mettre la main à la pâte, c'est le cas de le dire.

Prisant ses qualités de cœur et d'esprit, son jugement et sa droiture, ses concitoyens l'appelèrent aux responsabilités, en le nommant conseiller communal pendant deux périodes administratives.

Trente-deux ans durant, il a été également au service de la paroisse comme sacristain, fonction qu'il n'abandonna, au grand regret du desservant, que pour cause de faiblesse de vue. Nous aurions tellement voulu le voir honoré de la médaille « bene merenti » en récompense de sa fidélité.

Vie de parents et d'époux excessivement bien remplie, sans bruit, sans tapage inutile. Point n'est besoin de superlatif ni d'exclamations pour en dégager toute la noblesse.

Et maintenant le soir est là, le soir de la vie avec son cortège inévitable de malaises, d'infirmités : la vue baisse, l'ouïe perd sa finesse. Mais l'esprit reste lucide, le jugement sain et il fait bon s'entretenir avec eux des choses du passé dont ils parlent maintenant sans passion. Un soir qui ressemble à un lumineux coucher de soleil, qui déjà fait penser à l'aurore du lendemain, à la bienheureuse aurore de l'éternité.

Que Dieu vous garde longtemps encore, chers jubilaires. M. L.

Nouveau député et député suppléant

SION (FAV). — Le Conseil d'Etat vient de publier un arrêté annonçant l'élection de M. Félix Carruzo, comme nouveau député du district de Conthey, en remplacement de M. Jules Délèze, qui vient d'être nommé préposé à l'office des poursuites du même district.

Tous les candidats députés du parti conservateur chrétien-social avaient été élus et M. Carruzo, en tant que député suppléant, avait obtenu le plus grand nombre de suffrages.

D'autre part, à la suite de la démission de M. Pierre-Paul Rey, à Sierre, député suppléant du district de Sierre, M. Victor Rey, à Sierre, est proclamé élu député suppléant, puisqu'il était le candidat du parti conservateur chrétien-social ayant obtenu le plus grand nombre de suffrages.

Martigny et les environs

Assemblée de l'Union suisse des légumes

MARTIGNY (Fav). — Les 28 et 29 mai prochains, l'assemblée générale de l'Union suisse des légumes sera organisée à Martigny, pour la première fois en Valais. Une centaine de personnes y prendront part. M. Meister, secrétaire, de Zurich, s'est rendu sur place afin d'examiner diverses questions administratives.

Ceux qui nous quittent

CHAMOSON. — Dimanche 5 mai a été enseveli à Chamoson M. Marc Besse, décédé à Montana à l'âge de 53 ans après une longue maladie courageusement supportée.

Le défunt était natif du Grugny, petit village qui, de ce fait, enregistre trois décès d'hommes en l'espace de quelques semaines seulement.

Nos condoléances à la famille en deuil.

Concert de « L'Abeille »

RIDDÉS (Md) — La société de musique « L'Abeille » de Riddes donnera son concert de printemps samedi soir, dès 19 h. 30, sur la place de Foire de Riddes.

Sous la direction de son chef M. Emile Bertona, elle offrira à la population de Riddes et environs le programme suivant :

1. « Sons of the Brave », marche, Biégood.
2. « Trumpet Voluntary », Purcell.
3. « Espana », valse, Waldteufel.
4. « Immer fit », marche, Cook.
5. « Cador », ouverture dramatique, Brüsselmanns.
6. « Vieux camarades », marche, Teike.

Après le combat de reines

MARTIGNY-BOURG — La manifestation de dimanche s'est déroulée par un temps idéal. Ceux qui sont sensibles aux charmes de la nature ont pu jouir de la beauté parfaite du décor, brossé par un printemps enfin revenu. Aucun autre cadre aurait pu mieux servir à la fois les exigences du spectacle et les intérêts des organisateurs. En fin de journée, il n'y avait que des cœurs contents. Même les non favorisés par le hasard à la tombola s'en sont retournés d'excellente humeur. Un bon jour donc à marquer d'une pierre blanche !

A propos de tombola, voici la liste des billets gagnants « chapeaux » :

- 1er lot, No 172 : une génisse, valeur de plus de mille francs (gagné par Mme Léonce Pellaud, que nous félicitons pour sa chance !).
- 2e lot, No 171, une superbe corbeille de fruits.
- 3e lot, No 173 : un tableau (pay-sage).

Les numéros 220, 513 et 895 bénéficient de lots de consolation, qui sont à retirer au rectorat de Martigny-Bourg.

Les lots de la tombola (billets à 1 fr.) doivent également être retirés au dit rectorat, jusqu'au 1er juin prochain.

Merci à tous ceux qui, par leur collaboration et leur générosité, ont contribué au succès d'une manifestation dont le bénéfice sera entièrement consacré à la construction de la nouvelle église. Les fondements de celle-ci seront bientôt creusés et, dès lors, paroissiens du Bourg, vous verrez qu'il ne s'agira plus d'un projet à long terme, mais d'une heureuse et immédiate réalité.

Concert à l'église paroissiale

MARTIGNY (FAV). — Organisé par les Jeunesses musicales de Martigny, l'église paroissiale accueillera dimanche après-midi, à 16 h. 15, à l'occasion de la fête patronale de la paroisse, l'orchestre d'Aigle et la Chorale de Montreux, dirigés respectivement par Hermann Hentel et Emmanuel Cornaz. Au programme figurent des œuvres de Jean-Sébastien Bach et Joseph Haydn. Jacques Gessey, flûte, Claude Gafner, basse et Bernard Schenkel, hautbois, se produiront comme solistes.



Madame Antoinette Bonvin-Rey et ses enfants Marguerite, Micheline, Roger, Josianne, Michel, Marie-Jeanne et Jean-Claude, à Sierre ; ainsi que les familles parentes et alliées ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

MONSIEUR

Emile BONVIN

leur très cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin et parent, décédé à Sierre dans sa 47me année, après une longue maladie et muni des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Sierre, église Ste-Croix, samedi le 11 mai 1963 à 10 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pour les agriculteurs de la montagne



Voici des mécaniciens spécialisés contrôlant attentivement l'un des véhicules agricoles subventionnés par l'Etat et la Confédération.

EVOLÈNE (Fav). — Après avoir convoqué les propriétaires de différentes machines agricoles, dont l'achat était subventionné par la Confédération et l'Etat du Valais, M. Luder, directeur de l'office des champs, accompagné de M. Widmer, l'un de ses collaborateurs, s'est rendu aux Haudères avec plusieurs mécaniciens spécialisés. Le but de cette visite était d'expertiser et de contrôler ces véhicules, ceci sans aucun frais pour leur propriétaire. Une soixantaine de machines venant de Ferpècle, Arolla, Les Haudères, La Sage, La Forclaz, Evolène ont donc été rassemblées sur la place des Haudères où ce contrôle fut exécuté. Puis M. Luder donna aux intéressés quelques explications sur l'entretien et le fonctionnement de ces machines. La commune d'Evolène était représentée par son président, M. Jean Maistre, accompagné de M. Léon Pralong, conseiller, lesquels offrirent ensuite un dîner au cours duquel d'aimables propos furent échangés. Ce contrôle particulièrement bienvenu rend de grands services aux agriculteurs de la montagne. Il sera poursuivi petit à petit par régions et le Val d'Hérens recevra prochainement la visite de ces spécialistes.

Tunnel du Simplon et voies de communication

Dernièrement s'est réuni à Sierre le Comité du Syndicat d'études pour l'aménagement d'un tunnel routier au Simplon sous la présidence de M. Maurice Kaempfen, conseiller national. Assistaient notamment à cette séance M. Léo Guntern, conseiller aux Etats, vice-président du Comité, M. Gertschen, préfet de Brigue, pour l'Etat du Valais, MM. Boven, président du Touring Club Suisse, Favre, Président de l'Automobile Club Suisse, Guntern, président de l'Association touristique du Haut-Valais, Lüscher, président de la Fédération économique valaisanne, Salzmann, président de la ville de Sierre, ainsi que les ingénieurs Ducrey, Coudray, Morat et Verrey.

Le Comité a pris connaissance du résultat des études qui ont été poursuivies depuis 1961 et des différentes variantes exposées par les ingénieurs. Parmi les différents tracés possibles, il a été relevé celui situé à la cote 850 m. avec portail nord dans la région au-dessus de Brigue,

Sierre et le Haut-Valais

Assemblée de la laiterie

GRENGIOLS (Tr). — Les producteurs de lait de la localité se sont réunis dernièrement pour leur assemblée générale. Au cours de cette réunion les participants apprirent avec satisfaction qu'une somme de 1600 francs leur avait été allouée en guise de prime pour la biennature de leurs produits laitiers. Cette société, une des plus importantes de la région, a fourni, au cours de l'exercice écoulé, 12,000 kg. de fromage de première qualité qui ont été livrés à la Fédération valaisanne des Producteurs de lait. Ce qui représente une somme d'environ Fr. 70 000.— qui est dans la poche des producteurs de la commune. Ce résultat réjouissant provient du fait que ces paysans peuvent compter sur la collaboration d'un fromager expérimenté. En effet, M. Joseph Perren, fonctionnaire comme tel depuis de nombreuses années à la satisfaction générale. C'est la raison pour laquelle à l'occasion de cette réunion, chacun se fit un devoir de lui manifester sa sincère reconnaissance.

Une ambiance printanière

BRIGUE (Tr). — Alors que pendant la saison morte, les nombreux automobilistes, qui utilisaient le tunnel pour se rendre en Italie, traversaient comme un coup de vent la localité pour se diriger sur le quai de chargement, aujourd'hui, ces mêmes voyageurs font escale dans la cité avant de franchir l'artère internationale où l'on rencontre encore de la neige qui est solidement entassée le long du passage. Ce qui permet de circuler dans de bonnes conditions et à la satisfaction de tous les usagers qui sont unanimes pour reconnaître la biennature des travaux qui y ont été effectués.

Cette nouvelle situation crée une ambiance vraiment printanière dans la ville du château Stockalper auquel nombreux sont de nouveau ceux qui ne manquent pas de lui rendre visite après s'être restaurés dans les différents établissements que compte la station qui s'attend à vivre une ambiance encore croissante. Ce qui ne sera pas pour déplaire aux nombreux commerçants qui s'efforcent toujours de satisfaire les exigences de la clientèle actuelle.

Une voiture sort de la route

VENTHONNE (Md). — Hier, en descendant de Venthône, un vendeur de voitures de Sion, M. R. V., a subitement perdu le contrôle de son véhicule qui a été éjecté sur le bord de la chaussée. Le chauffeur n'a heureusement pas été blessé mais, par contre, les dégâts s'élèvent à environ un millier de francs.

Prochaine renovation de la route

BRIGERBAD (Tr) — On sait que depuis quelques années déjà la station thermique de Brigerbad a pris un essor important grâce à l'initiative d'un grand sportif de la région, M. Kalbermatten. En effet, ce dernier a su tirer profit de l'eau bienfaisante qui sort de la montagne en faisant construire à l'intérieur de cette dernière et sur un emplacement extérieur des installations modernes qui permettent à de nombreuses personnes de se baigner, au gré du baigneur, dans de l'eau à des températures différentes. On y a également érigé une immense place de camping qui autorise le montage de centaines de tentes.

Assemblée primaire

SIERRE (FAV). — L'assemblée primaire de la ville de Sierre a tenu séance jeudi soir à la Maison des Jeunes, sous la présidence de M. Maurice Sakzmann, lequel était entouré de MM. les conseillers Gard, Hagmann, René Métrailler, vice-président, Allet, Bergerand, Germanier et Bonvin et du secrétaire communal André Biollay. Cinq points étaient à l'ordre du jour, mais l'essentiel était l'examen des comptes de l'année dernière, lesquels se soldent par un actif de 34.223 frs 28.

D'une manière générale, les divers postes sont fidèles au budget. Par ci par là quelques dépassements ont été cependant enregistrés, car il est bien difficile de tout prévoir. A part une intervention de M. Alexandre Walther, il n'y a pas eu de remarques particulières et l'exercice a été approuvé à l'unanimité, ainsi que la bonne gestion des Services industriels.

Le domaine échange et vente de terrains a été ratifié sans aucune opposition. Dans les divers, MM. A. Wakther, A. Rauch, F. Schneider, F. Theytaz, etc., ont exprimé plusieurs desiderata. M. le président et MM. les conseillers ont répondu et pris bonne note des considérations émises.

Une conclusion s'impose : les finances de la ville de Sierre sont gérées avec prudence et économie, ce qui prouve que le conseil communal s'efforce d'administrer sainement le patrimoine de la cité.

Décès d'un père de 7 enfants

SIERRE (FAV). — Hier est décédé à Sierre M. Emile Bonvin, âgé de 45 ans, marié et père de 7 enfants. Cette tragédie a jeté un émoi bien compréhensible en ville où le défunt était très connu, puisqu'il était vendeur dans un magasin de comestibles de la place. Excellent homme, il ne comptait que des amis. A sa famille dans la peine, nous présentons l'expression de nos sincères condoléances.

Dans l'enfer de Haïti, on arrête, on perquisitionne et on tue

ST-DOMINGUE (Afp). — L'état de siège décrété depuis vendredi dernier à Haïti a permis aux forces de police et de la milice de procéder à des arrestations et perquisitions d'autant plus discrètes que le couvre-feu est appliqué de 20 heures à 5 heures du matin, apprend-on à St-Domingue. Les raids de police ont lieu de préférence entre minuit et deux heures du matin.

On sait de source certaine que dix huit suspects, arrêtés par la milice haïtienne ont été fusillés depuis vendredi dernier. Des femmes de hauts fonctionnaires et de personnalités soupçonnées de relâcher leur attachement au régime de M. Duvalier ont été également arrêtés, apprend-on de même source. Elles sont au nombre de quinze et Mme Lévêque, épouse de l'ancien ministre des travaux publics se trouve parmi elles. L'armée aurait réagi et exige que les prisonniers politiques soient confiés à sa garde et non plus aux « tontons ma-coutes » de la milice.

Pendant ce temps, les recherches pour retrouver Clément Barbot, ancien chef des services de sécurité et ami intime du président Duvalier,

passé aujourd'hui à la rébellion, demeurent infructueuses. Il aurait adressé une lettre à M. Duvalier indiquant qu'il était l'auteur de l'attentat qui coûta la vie aux trois gardes qui accompagnaient les enfants du président haïtien au collège.

Clément Barbot et ses hommes ont entrepris maintenant de s'attaquer aux miliciens isolés dont déjà une dizaine auraient été trouvés morts d'une balle dans la nuque et il aurait promis pareil sort à certains membres du gouvernement.

Le chef actuel des services de sécurité, général de brigade Constant, se tient en permanence au palais présidentiel et ne le quitte plus dans la crainte d'être victime d'une manœuvre pouvant le compromettre ou

encore d'un attentat. La peur, rapporte-t-on, domine l'entourage du président Duvalier où les rivalités s'affirment chaque jour.

Dans le même temps, pour distraire l'opinion et la masse, les fêtes d'aujourd'hui, se succèdent sous le signe de la reconnaissance nationale au « Doc » Duvalier : défilés de chars décorés, tam-tam et farandoles autour du palais présidentiel aux cris de « Vive papa Duvalier », des banderoles portant l'inscription « Duvalier ou la mort » ou encore « Nous voilà papa Doc ».

On prépare d'ailleurs, activement les fêtes du 2 mai, date qui marquera pour M. Duvalier le début d'un nouveau mandat présidentiel de six ans.

Le départ hier matin de Haïti de femmes et enfants de fonctionnaires américains au nombre d'une centaine, n'a pas autrement ému les badauds qui s'attendaient à assister à l'évacuation d'au moins 500 personnes par un véritable pont aérien. Et hier soir personne, dit-on, n'est venu voir le départ de l'avion régulier Port-au-Prince - Miami qui devait en rapatrier une trentaine.

Une ville nouvelle sort des ruines à Coventry



★ Ce n'est pas l'œuvre d'un sculpteur « abstrait », mais le squelette d'acier de la ville anglaise de Coventry (Warwickshire) qui s'élève vers le ciel ; sous la forme d'un pont de 250 mètres, elle enjambe les bas quartiers de la ville martyr des bombardements de la guerre. Les masures (à gauche) de ces quartiers feront d'ailleurs bientôt place à de nouvelles constructions.

Les entretiens de Budapest sur le sort d'un cardinal

VIENNE (Reuter) — On apprend de source bien informée que Mgr Agostini Casaroli, chef-adjoint du secrétariat des questions spéciales du Vatican, a eu jeudi un entretien d'une heure avec le cardinal Josef Mindszenty, primat de Hongrie, qui vit en exil à la légation des Etats-Unis à Budapest. Mgr Casaroli, arrivé il y a deux jours dans la capitale hongroise, s'était déjà entretenu mercredi pendant six heures avec le cardinal.

Un porte-parole officiel a refusé tout commentaire à propos de ces informations, mais a confirmé néanmoins que le cardinal Mindszenty se trouve à la légation américaine et que M. Shelton, premier secrétaire de légation, a fait une simple visite de courtoisie au ministre hongrois des Affaires étrangères.

Cependant, selon des informations non confirmées, M. Shelton aurait examiné l'affaire Mindszenty avec des fonctionnaires du ministère des Affaires étrangères.

Le porte-parole n'a pas voulu confirmer les nouvelles selon lesquelles M. Shelton, lors de ces con-

versations, aurait été accompagné du docteur James Lynsky, conseiller médical de l'ambassade des Etats-Unis à Belgrade.

On déclare dans les milieux touchant de près le cardinal Franz Koenig, archevêque de Vienne, que l'état de santé du cardinal Mindszenty, qui, il y a trois semaines, reçut la visite inopinée du cardinal Koenig, était excellent.

Les milieux bien informés de Budapest affirment que Mgr Casaroli a rencontré l'évêque Hamwas, président de la conférence des évêques hongrois ainsi que des fonctionnaires du département des Affaires religieuses.

On ne connaît pas la durée du séjour de Mgr Casaroli à Budapest. Un règlement définitif de l'affaire Mindszenty ne paraît pas imminent et il se pourrait que les conversations entre le Vatican et le gouvernement hongrois se prolongent encore pendant plusieurs semaines. Il est possible aussi que le cardinal Koenig revienne en Hongrie avant de retourner à Rome la semaine prochaine.

La situation est de plus en plus tendue en Guyane britannique

GEORGETOWN (Afp). — Après la proclamation de l'état d'urgence, la situation est de plus en plus tendue en Guyane britannique où la grève générale se poursuit. On envisagerait de réquisitionner les équipages des navires de guerre britanniques ancrés au large de Georgetown pour maintenir en fonctionnement les services publics tels que la distribution de l'électricité et les services de la voirie, si le TUC (Confédération des syndicats), retirait son personnel de ces postes. En effet, la frégate « Whirlwind » est entrée hier matin dans le port avec à peu près 200 hommes à son bord.

D'autre part, l'arrivée à Georgetown des troupes britanniques stationnées au camp d'Atkinson, situé environ à 45 km, a encore augmenté la tension, quoique selon toute vraisemblance, ces troupes soient destinées au déchargement des navires à quai afin de permettre le ravitaillement de la ville. Cependant d'autres troupes sont attendues incessamment venant de Grande-Bretagne par avion.

Enfin, au cours des dernières 24 heures, la police a effectué plus d'une centaine de fouilles dans divers établissements et notamment des imprimeries, au cours desquelles des tracts distribués par des éléments anti-gouvernementaux clandestins ont été saisis et plusieurs arrestations opérées.

C'est après l'échec des négociations entre le premier ministre du gouvernement local, M. Chedif Jagan, et

les représentants du TUC, que la situation s'est aggravée et, qu'à la demande du gouvernement de M. Jagan, le gouverneur britannique a proclamé l'état d'urgence. Celui-ci donne le droit au premier ministre M. Jagan d'incarcérer ou d'exiler toute personne, de réquisitionner des terres et des propriétés et d'amender ou de suspendre toute loi actuellement en vigueur.

Violentes tempêtes en Turquie

ANKARA (Afp). — Vingt-neuf personnes ont trouvé la mort au cours des violentes tempêtes qui se sont abattues durant ces dernières 24 heures sur le sud-est et l'ouest de la Turquie.

A Djoumakale, dans la province de Diyarbakir, la foudre a fait 17 morts. Les autres victimes ont été emportées par les flots qui, dans la région entre le Tigre et l'Euphrate, menacent de causer de graves inondations. Déjà plus de 1500 têtes de bétail ont été emportées par les eaux, qui ont causé en outre de graves dégâts aux habitations.

Discrimination raciale aux Etats-Unis

NEW YORK (Afp). — Plusieurs manifestations contre la discrimination raciale aux Etats-Unis se sont déroulées jeudi aux abords du siège de l'ONU et de la délégation américaine à l'organisation internationale.

Un groupe de noirs et de Blancs a défilé en criant des slogans contre les incidents de Birmingham, tels que « chiens policiers en URSS : non, à Birmingham » et « nous voulons la démocratie et non l'hypocrisie », « Nous voulons l'égalité des droits avant qu'il ne soit trop tard ».

La présence des Russes à Cuba porte préjudice aux Etats-Unis

WASHINGTON (Afp). — L'évaluation selon laquelle 17.500 hommes de troupe soviétiques se trouveraient à Cuba est « peut être une estimation minimum », déclare un rapport établi par la commission sénatoriale sur la préparation de la nation.

Ce rapport, rendu public, cité à ce propos les estimations des réfugiés cubains selon lesquels les effectifs soviétiques à Cuba s'élèveraient à 40.000 hommes.

Le rapport sénatorial fait état de base soviétique avancée pour les activités subversives, révolutionnaires et l'agitation dans l'hémisphère occidental. Cette base dont dispose l'URSS lui permet d'envoyer dans toute l'Amérique latine des fonds, des armes, des munitions et de la propagande.

Le rapport sénatorial fait état de

l'opinion des chefs militaires américains et des services de renseignements selon lesquels toutes les fusées stratégiques soviétiques et les armes soviétiques qui se trouvaient à Cuba auraient été enlevées, mais estime que des armes stratégiques se trouvent peut-être encore à Cuba. « En l'absence de preuves certaines, dit-il, nous ne pouvons tirer une conclusion à ce sujet ».

« La présence continue de troupes soviétiques à Cuba peut être considérée maintenant comme un bouclier efficace contre toute tentative de révolte intérieure ou contre toute invasion par des forces extérieures », ajoute le rapport qui conclut en soulignant que la présence de soviétiques à Cuba « porte préjudice au prestige des Etats-Unis ».

Deux ministres Syriens présentent leur démission

LE CAIRE (Afp). — Selon l'agence d'informations du Moyen-Orient, deux ministres syriens indépendants auraient présenté hier leur démission, portant à huit le nombre des ministres ayant démissionné du gouvernement jusqu'à ce jour. Toujours d'après l'agence du Moyen-Orient, les deux ministres démissionnaires sont : Abdel Hamid Soueïdane, ministre de l'agriculture et Darwiche el Alwani, ministre d'Etat et des Wakfs.

Se référant à des « informations parvenues à Beyrouth », l'agence indique que « les deux ministres ont démissionné pour protester contre les mesures de répression prises à l'encontre du peuple syrien » et que « des ordres ont été donnés pour interner le ministre nationaliste arabe démissionnaire, Nihad el Kassem, vice-président du Conseil, ainsi que trois autres ministres démissionnaires : Jihad Dahi (communications), Hani el Hindi, (planification) et Sami Soufan (approvisionnement) ».

L'agence d'informations du Moyen-Orient ajoute « qu'un ordre similaire d'internement a été pris à l'encontre de M. Abdel Wahab Homadq, ministre des finances ».

Faisant toujours état « d'informations parvenues à Beyrouth », l'agence rapporte que « Ismat Hananou, membre démissionnaire du Conseil national de la révolution et leader du mouvement nationaliste arabe, est actuellement détenu à Alep ».

Après avoir rappelé que « des manifestations se sont poursuivies pendant six heures à Damas sans que les forces de l'ordre aient pu les dis-

penser tout en ouvrant le feu sur les manifestants » et que « d'autres manifestations ont éclaté dans toutes les villes syriennes, et particulièrement à Homs et Deir-é-Zor ». L'agence rapporte que « les tribunaux syriens de la sécurité nationale ont condamné aujourd'hui cinquante étudiants à un an de prison chacun ».

Inondations en Iran

TEHERAN (Afp). — Des inondations dues à des pluies torrentielles ravagent depuis plusieurs jours différentes provinces de l'Iran. A Meshinshar, en Azerbaïdjan, une famille de 5 personnes a été emportée par le flot dévalant de la montagne.

Dans le Khorassan, deux personnes se sont noyées dans une rivière en crue. A Meched, une trentaine de maisons se sont effondrées. La ville de Sabzevar, dans le Khorassan, est coupée du reste du pays. Les rivières ayant emporté les ponts partout. Les dégâts matériels sont importants.

Gros incendie à Altdorf : 8 millions de dégâts

ALTDORF (Afp). — La fabrique de câbles et caoutchouc Daetwyler à Altdorf, a été ravagée mercredi soir par un gros incendie. Selon les premières estimations, les dégâts s'élèveraient à 8 millions de francs.

Le feu a pris dans la cave d'un bâtiment en béton de quatre étages, construit il y a deux ans, qui a complètement été détruit. Quelque 400 tonnes environ de caoutchouc naturel et synthétique, qui y étaient entreposées, ont été la proie des flam-

mes, ainsi que des machines coûteuses qui venaient d'être installées.

Une douzaine de détachements de pompiers comprenant 400 hommes d'Altdorf et des environs ont lutté pendant toute la nuit contre l'incendie avec 60 lances, sans pouvoir éviter la destruction du bâtiment. A minuit, le toit plat de l'immeuble s'effondra ainsi que des pans des murs extérieurs. A 5 heures, jeudi matin, les flammes jaillissaient encore du bâtiment en feu.

Mécontentement de la foule parisienne à la suite de la découverte d'un pendu

PARIS (Afp). — La mort d'un automobiliste parisien, trouvé pendu avec sa chemise dans une cellule d'un commissariat de police ou il avait été incarcéré à la suite d'une altercation avec des agents, provoqua dans la presse parisienne une émotion considérable.

Certains journaux relèvent que la police a attendu sept jours pour donner des informations sur cette affaire qui remonte à la nuit du 1er au 2 mai et « L'Aurore » titre en manchette : « Dans l'intérêt même de la police, il faut faire la lumière sur cette mort ».

Le ministre de l'Intérieur a d'ailleurs saisi le garde des sceaux, ministre de la justice et demande dans une lettre que « Les conclusions du parquet soient rendues publiques ».

« Il importe que la vérité apparaisse pleinement si l'on ne veut pas que

se détériore le climat de confiance qui doit régner entre la population parisienne et sa police », écrit notamment le ministre de l'Intérieur qui poursuit : « Si des fautes ont été commises, je n'hésiterai pas à les sanctionner lourdement. Si au contraire les services de police n'ont rien à se reprocher, l'opinion publique, dûment éclairée, sera juge des procédés que l'on emploie contre ceux qui ont la charge de maintenir la paix publique ».

L'enquête officielle et le médecin légiste ont conclu au suicide de l'automobiliste. M. Michel Loubot, 28 ans, père de deux enfants, qui est dépeint hypernervueux, violent et irascible et qui aurait déjà tenté de se supprimer à la suite d'une dépression nerveuse.

Cependant, sa mère et sa compa-

gne repoussent l'idée du suicide et elles ont fait savoir qu'elles avaient l'intention de déposer une plainte pour coups et violences ayant entraîné la mort sans intention de la donner et non-assistance à personne en danger.

D'autres incidents, heureusement moins graves, se sont produits ces derniers temps entre la population de la capitale et sa police et hier soir, sur les Champs Elysées, des passants ont pris à partie et blessé un gardien de la paix qui voulait faire circuler un artiste ambulancier, sur un trottoir de la célèbre avenue, se livrait à un numéro de jongleur. Comme le policier invitait le forain à s'en aller, la foule prit fait et cause pour lui. Le ton monta, on en vint aux mains et le policier fut bousculé par les badauds en colère.